

Communauté de communes du

# Nogentais

Magazine d'informations Intercommunales



[www.ccdunogentais.fr](http://www.ccdunogentais.fr)



# JOYA<sup>®</sup>

Rencontres Immobilières



ACHAT

VENTE



COURTAGE

EN

FINANCEMENT

## Un projet immobilier en tête ?

GESTION

LOCATIVE



AMÉNAGEMENT

ET

TRAVAUX



18 rue des Ponts - 10400 Nogent-sur-Seine  
03 25 45 66 45 - [nogent@joya.fr](mailto:nogent@joya.fr)

# BEAU RIVAGE

NOGENT-SUR-SEINE



Hôtel de 10 chambres  
OUVERT 7J/7

Restaurant gastronomique avec terrasse en bord de Seine

ouvert le lundi, mardi, vendredi,  
samedi et dimanche de 12 h à 13 h 30  
et de 19 h 15 à 21 h 00  
Menu de 23€ à 85€

LA  
*Rosita*  
RESTAURANT

20, rue de Villiers-aux-Choux  
10400 NOGENT-SUR-SEINE  
03 25 39 84 22

Organisation d'événements personnalisés selon votre budget :  
repas familiale, mariage, communion, baptême, anniversaire,  
repas d'affaires, journée d'étude ou séminaire...  
N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis.

[aubeaurivage@wanadoo.fr](mailto:aubeaurivage@wanadoo.fr)  
[www.hotel-beaurivage-nogentsurseine.com](http://www.hotel-beaurivage-nogentsurseine.com)



# SOMMAIRE

- ▶ P.3 Edito
- ▶ P.6 Actualité
- ▶ P.8 Les finances
- ▶ P.10 Aménagement du territoire
- ▶ P.15 Tourisme
- ▶ P.23 Promotion du territoire
- ▶ P.25 Petite enfance (PMA et RPE)
- ▶ P.31 Environnement / Tri / Composteurs
- ▶ P.33 Conseillère numérique
- ▶ P.35 Focus sur une entreprise locale
- ▶ P.38 Infos pratiques

Direction de la publication, de la rédaction et photos :  
Communauté de Communes du Nogentais

Régie Publicitaire : Groupe Média Plus Communication  
ZA Les Bassins - 6, Route du Plessis  
10370 Villenaux la Grande  
Mob. : 06 03 88 21 96

Site Web : [www.mediapluscom.fr](http://www.mediapluscom.fr)  
E-Mail : [contact@mediapluscom.fr](mailto:contact@mediapluscom.fr)

Impression : Imprimerie spéciale du Groupe Média Plus Communication  
Dépôt légal : 2023



# OLYMPIA

DEPUIS 1935

## CHAUSSETTES ET COLLANTS

Horaires d'ouverture  
du lundi au vendredi

9h-12h / 13h30-17h30  
(16h le vendredi)

**3**  
produits  
achetés  
**-10%**

**6**  
produits  
achetés  
**-20%**



partenaire ECONOMUS

ZI Joseph Marie Jacquard / ROMILLY-SUR-SEINE



Vous connaissez  
l'Application mobile  
**farmi**



Découvrez  
le E-commerce agricole  
**farmi.com**



Visitez **farmi.com**  
En scannant ce QRcode

**Farmi**, l'outil des agriculteurs connectés  
pour gagner en efficacité au quotidien.

**Complet, simple et rapide**

Tous les produits et services nécessaires  
pour votre exploitation

**24h/24, 7j/7**

\*\*Socifet Agriculture Mars 2022 - Reproduction, même partielle, interdite sans autorisation.  
Crédit photo : Socifet Agriculture - photos remuantes



➤ Raphaële LANTHIEZ



## La Communauté de Communes du Nogentais à l'écoute du territoire et de ses élus

Avec l'équipe que j'ai l'honneur de conduire, **notre priorité constante est de garantir le développement et l'attractivité du Nogentais et le bien vivre de ses habitants.**

Pour pouvoir agir, les communes et leur intercommunalité doivent retrouver plus d'autonomie financière et fiscale. Les collectivités ont perdu progressivement leur autonomie fiscale. Elles sont sous la dépendance financière de l'Etat. Nous sommes confrontés à une dynamique de charges mais pas de ressources.

L'inflation, la facture énergétique, la revalorisation du point d'indice, vont peser sur les budgets 2023 et l'équation devient complexe.

La gestion rigoureuse de la CCN depuis plusieurs années permet de **ne pas augmenter les taxes intercommunales comme les années précédentes sauf la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) en raison de l'augmentation du coût du service due à l'inflation.** A noter que la dernière loi de finances a augmenté les bases fiscales de 7.1 %.

L'inflation et la suppression définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales expliquent la hausse spectaculaire des bases fiscales.

**Le projet intercommunal va permettre le développement de la CCN au service des communes et de leurs habitants.** Il se construit en deux phases. La 1ère débutera avec l'aménagement du garage

Corbin en pôle intercommunal. Il abritera nos bureaux avec une salle de réunion, des locaux pour les services techniques et mutualisés, des locaux à louer pour les acteurs économiques avec des espaces de bureaux modulables adaptés également au télétravail.

**Le futur siège de la CCN, nous permettra d'exercer pleinement nos compétences.**

Quand nous disposerons de ces locaux, nous pourrons commencer à mutualiser des moyens humains et techniques. Les besoins ont été identifiés lors d'un séminaire de travail dans le cadre du pacte de gouvernance. Ils pourront évoluer en fonction des demandes. Dans la phase 1, **nous avons également prévu d'aider directement les communes rurales dans leurs projets d'investissement avec une enveloppe d'1 million d'euros.** Ces aides financières s'appellent les fonds de concours. **Pour Nogent, le concours financier de la CCN sera fléché sur un projet structurant pour le territoire.** Ce projet n'a pas été encore défini par la commune. Un groupe de travail se réunira en 2023 pour définir ce projet qui rayonnera sur l'ensemble de l'intercommunalité.

En septembre 2022, nous avons recruté une conseillère **numérique à mi-temps** avec la Communauté de Communes Seine et Aube. Cette nouvelle conseillère, Roxane SAÏNA, après 3 mois de formation a débuté sa mission en janvier 2023 avec des ateliers et des rendez-vous dans les communes.

A l'heure du numérique et de l'intelligence artificielle, il est important **d'accompagner les personnes qui sont éloignées de ces nouvelles pratiques qui ne cesseront de progresser.** Il faut éviter la fracture numérique et donner les moyens à tous d'appréhender ce domaine et d'effectuer des démarches en ligne.

**Au regard des enjeux de développement dans le Nogentais tant sur le plan économique, agricole que démographique et touristique, les compétences intercommunales que sont le développement économique, l'aménagement du territoire et le tourisme sont essentielles.**

Notre territoire dans un horizon proche voit de nombreux projets émerger. **Une unité de production d'hydrogène à Pont-sur-Seine ainsi que la Réserve Naturelle de la Seine Champenoise,** le dossier de « canal à grand gabarit », franchit des étapes importantes comme la déclaration d'utilité publique, le souhait de Nogent d'agrandir le port de l'Aube, **la demande de 2 futurs réacteurs nucléaires à Nogent-sur-Seine** ainsi que des projets de développement de plusieurs grandes entreprises locales dont SAÏPOL, SAÏCA paper, un projet d'agrivoltisme de 38 ha à Fontaine-Macon.

Nous avons une forte dynamique dans le périmètre de l'intercommunalité.

.../...



# Romilly-Viandes

Depuis 1772

*La viande que vous aimez !*

*Un choix exceptionnel de plus de 200 articles*

*Génisse Charolaise et Blonde d'Aquitaine  
Veau des Pyrénées et de Corrèze  
Agneau du Poitou-Charentes  
Porc Breton - Abats Frais - Charcuterie  
Pâtisserie Salée - Plats cuisinés*

*Des professionnels à votre service !*  
146, rue Gabriel-Péri  
10100 ROMILLY-SUR-SEINE  
03 25 24 70 57  
[www.romilly-viandes.fr](http://www.romilly-viandes.fr)




53, rue des Fossés  
10400 Nogent-sur-Seine

**Groupe Prieur**  
Cabinet d'expertise comptable et juridique

**Votre réussite est notre priorité**

- Expertise Comptable
- Commissariat aux comptes
- Gestion sociale
- Juridique & fiscalité

**Vous avez un projet ? Contactez-nous !**  
03 25 39 89 23



[www.groupeprieur.fr](http://www.groupeprieur.fr)

Retrouvez toute notre actualité sur  

Troyes | Romilly-sur-Seine | Nogent-sur-Seine | Provins | Paris

# Agence Aurélie MARTINEZ



## TOUTES ASSURANCES DU PARTICULIER

**Loi LEMOINE : on s'occupe de votre changement d'assurance de prêt**

**Gagnez en protection et en pouvoir d'achat !**

AVEC LES MOIS QUI COMPTENT



03 25 39 81 88 • [agence.aureliemartinez@axa.fr](mailto:agence.aureliemartinez@axa.fr)  
16 Grande Rue St Laurent • 10400 NOGENT-SUR-SEINE  
N° orias : 19007638

L'aspect démographique est à prendre en compte d'où l'utilité d'avoir engagé une OPAH : **opération programmée d'amélioration de l'habitat. Cette opération va permettre de réhabiliter le patrimoine bâti, améliorer le confort des logements et faire diminuer les vacances de logements.** En 2022, le diagnostic des logements a été établi. Après une année d'étude qui a permis d'établir ce diagnostic, en mai 2023 nous avons lancé la consultation qui déterminera l'opérateur. Une fois l'opérateur choisi, en septembre la phase opérationnelle commencera. Cette opération permettra aux habitants d'obtenir des aides importantes pour des travaux dans leur logement. L'organisation d'une OPAH s'inscrit dans un cadre plus vaste de développement économique et social renforçant l'attractivité et la valorisation de son périmètre.

**La CCN a voté lors de son dernier conseil communautaire en décembre 2022, un accompagnement collectif des acteurs économiques, du commerce et du tourisme du territoire en faveur de leur transformation digitale.**

En partenariat avec la CCI de Troyes et avec un financement de la Région Grand Est, **il s'agit d'appréhender les outils digitaux dans un contexte aussi bien urbain que rural.** La transformation digitale vise à développer la culture digitale sur les territoires par le biais de projets collectifs mais également par les petites entreprises (parcours individuels). **Des ateliers/compétences se tiendront avec les acteurs du commerce local, commerçants, acteurs du tourisme, afin de cibler des thèmes d'accompagnement à la montée en compétence dans le domaine du numérique et du digital (individuel et collectif).** Cet accompagnement est proposé sur 3 ans, à raison de 5 rencontres/an. Il sera également proposé des témoignages d'acteurs économiques leaders qui

ont réussi leur transformation digitale. Ces réunions favoriseront les échanges et les bonnes pratiques.

Sur notre territoire et partout en France, nous avons d'immenses réservoirs de création, au taux d'épargne élevé qui est un réservoir d'investissement colossal, des talents dans tous les domaines. Où que nous allions, notamment dans le nogentais, nous trouvons des chefs d'entreprise, des commerçants, des agriculteurs, des salariés, des ouvriers, des fonctionnaires qui ont de l'imagination mais qui ont leur action ralentie par les effets de silo, par la pesanteur de la bureaucratie, par le reporting incessant, par le culte des grands ensembles. **Dans notre pays, il existe une idée répandue que plus une entité publique est grande plus elle serait performante.**

N'est-il pas possible de comprendre que les mairies sont les TPE, PME et ETI (entreprises de taille intermédiaires) de la République ?

**Face aux évolutions démographiques et économiques, aux défis actuels du numérique, de l'écologie et de la réindustrialisation, les communes s'adaptent aux réalités, elles développent quand il le faut une intercommunalité efficace parce qu'adaptée à leurs besoins.**

Les intercommunalités et les communes n'ont jamais été aussi modernes et utiles, pourvu qu'on les laisse travailler, qu'on cesse de les priver de leur pouvoir d'aménagement et d'urbanisme, de leur ingénierie juridico-administratives, de leurs finances.

Les maires sont des partenaires loyaux et exigeants de l'Etat. Face aux défis multiples de notre pays, l'exécutif doit de toute urgence nous redonner de la liberté, des moyens et de la considération. En clair, rendre le pouvoir d'agir aux

praticiens du quotidien. Pour cela, un seul axe « débureaucratiser » et simplifier les procédures.

**Pour terminer, je souhaite remercier les agents de la Communauté de Communes.**

Pour la crèche, la directrice Isabelle BOILLIOD et l'ensemble de son équipe, un grand merci à vous toutes, vous accomplissez un travail remarquable pour la plus grande satisfaction des parents qui vous confient leurs enfants. Pour le personnel du service environnement et des déchets, les agents sont désormais appelés des valoristes. En effet, leur rôle est primordial pour le tri, le recyclage et la valorisation des déchets. Merci à eux pour leur motivation malgré parfois l'ingratitude de certains usagers.

Merci à Maryse LEBOITEUX, responsable du RPE - Relais Petite Enfance qui part à la retraite en juillet prochain

Enfin, un grand merci à Fanny COUTO, secrétaire générale avec à ses côtés Anne-Sophie COLOMB D'ECOTAY, Yvane HORSIN et Christine ROSSE. L'équipe administrative accompli à elles 4, un travail exceptionnel. La qualité de leur travail, nous permet de poursuivre le développement des services de la CCN avec des moyens humains très restreints. C'est un bel exemple de l'efficacité et de la performance des petites structures.

**Je tiens également à remercier les élus communautaires qui participent et s'investissent au sein de l'intercommunalité. Grâce à leur engagement, le développement de l'intercommunalité se poursuit au service du territoire et de ses habitants.**

**Raphaële LANTHIEZ,  
Présidente de la Communauté  
de Communes du Nogentais  
Maire de Soligny-les-Etang**



## Visite du Président de la Région Grand Est, Franck Leroy, à La Motte Tilly, dans le cadre de La Seine à vélo et du schéma de vidéoprotection de la CCN.



La réalisation de la voie verte ou vélo voie le long de la Seine par le département est en cours d'élaboration pour la dernière partie auboise : le nogentais.

Ce projet s'inscrit dans un autre projet structurant pour le territoire, c'est la Seine à vélo.

Pour la partie aval, Paris-Deauville- Le Havre, la vélo voie a été ouverte depuis environ deux ans.

Pour la partie amont, le Nogentais, est le lien entre le Grand Est et l'Île de France.

Le tracé est en cours de finalisation entre Crancey et Courceroy, à la limite de l'Île de France.

Le château de la Motte Tilly est un centre d'intérêt majeur à proximité de l'itinéraire.

**C'est pourquoi Franck Leroy, à ma demande, a souhaité venir sur place le 31 mai pour comprendre l'intérêt d'une passerelle piétons et vélos sur le barrage de Beaulieu reliant Le Mériot à La Motte Tilly.**

Le potentiel du château de la Motte Tilly sur le tracé est important. Il permet de développer son attractivité et de le valoriser.

Le président de la Région Grand Est a exprimé son intérêt pour ce projet.

Il nous a conseillé de nous appuyer sur la continuité territoriale que représente la Seine à vélo, le lien entre plusieurs grandes régions et les échanges qui seraient facilités.

Étant attaché aux enjeux de mobilité ainsi qu'aux démarches de développement touristique, économique et durable autour de notre fleuve, le président Franck Leroy, également attaché à ces enjeux a accepté notre invitation et souhaite nous aider sur ce projet.

N'oublions pas que le tourisme apporte des retombées économiques positives dont pourrait bénéficier le Nogentais grâce à la mise en œuvre de la Seine à vélo.



## Le deuxième sujet était la vidéoprotection sur la communauté de communes, présenté par le Colonel Goetz, commandant du groupement de gendarmerie de l'Aube.



Le financement de la fibre par la région Grand Est, le département de l'Aube et la CCN favorise la possibilité d'installer un système de vidéoprotection intercommunal avec échange de flux vidéo entre les communes et le centre opérationnel de la gendarmerie.

Situé à l'ouest du département, le territoire présente la particularité d'être limitrophe avec la Seine et Marne, la Marne et l'Yonne.

La finalité d'un système de vidéoprotection intercommunale est d'être complémentaire de l'activité de la gendarmerie et de la police municipale ainsi que de la participation citoyenne,

Cela permettrait de favoriser la sécurité des personnes, de prévenir les atteintes aux biens et de protéger les bâtiments et les espaces publics.

La vidéoprotection s'inscrit dans une stratégie globale de sûreté du territoire communautaire,

C'est un outil complémentaire dans la prévention des actes de malveillance et la protection des biens et des personnes.

Ce serait un apport considérable à l'investigation judiciaire dans le cadre des enquêtes diligentées par nos gendarmes tout en sachant que l'encadrement de ce déploiement de caméras est très strict.

Cette visite s'est effectuée en présence de Madame La Sous-Préfète Aurélie CONTRECIVILE, le Colonel GOETZ, Commandant du groupement de Gendarmerie de l'Aube, les services de Voies Navigables de France (VNF) et les élus de la Communauté de Communes du Nogentais.



## SOLIDARITÉ FINANCIÈRE ENVERS SES COMMUNES MEMBRES

### LE FPIC

Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a été mis en place par la loi de finances du 29 décembre 2011 pour 2012. Il a vocation à devenir le principal mécanisme de péréquation horizontale pour le bloc communal. La spécificité de ce fonds est qu'il considère les intercommunalités comme échelon de référence.

L'ensemble intercommunal du Nogentais représente depuis 2012 un potentiel financier agrégé par habitant nettement supérieur à 90 % de la moyenne nationale.

De 2012 à 2015, les communes membres de la Communauté de Communes ont été prélevées sur la base du régime de droit commun.

En juillet 2016, les élus communautaires ont opté pour une répartition dérogatoire libre de ce fond entre l'EPCI et ses communes membres avec une prise en charge de d'une partie de la part des communes hors Nogent qui a donné son accord.

En août 2020, la Présidente a proposé que la Communauté de Communes du Nogentais prenne en charge la totalité de la part des communes hormis celle de Nogent tant que la situation financière de l'EPCI peut le supporter.

La Communauté de Communes du Nogentais a donc versé au FPIC depuis 2016 (sa part et celles de communes hormis Nogent) **plus de 5 200 000 € !!**

### Montants par commune de la prise en charge par la CCN depuis 2016

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	CUMUL
BARBUISE	5 474 €	3 268 €	6 442 €	5 847 €	17 569 €	18 467 €	18 575 €	75 642 €
BOUY SUR ORVIN	1 054 €	475 €	1 185 €	1 117 €	5 427 €	6 221 €	6 795 €	22 275 €
COURCEROY	3 654 €	2 812 €	4 035 €	3 817 €	8 266 €	8 800 €	8 534 €	39 918 €
FERREUX QUINCEY	4 295 €	2 061 €	5 579 €	5 600 €	15 501 €	16 008 €	15 938 €	64 982 €
FONTAINE MACON	9 426 €	4 593 €	15 210 €	14 238 €	35 193 €	36 419 €	36 597 €	151 676 €
FONTENAY DE BOSSERY	2 454 €	1 011 €	2 842 €	2 144 €	6 085 €	6 203 €	6 715 €	27 454 €
GUMERY	3 028 €	1 750 €	3 673 €	3 391 €	9 699 €	10 238 €	10 108 €	41 887 €
LA LOUPTIERE THENARD	4 002 €	1 955 €	4 630 €	4 133 €	12 517 €	12 798 €	13 132 €	53 167 €
MARNAY SUR SEINE	2 735 €	1 176 €	3 164 €	3 066 €	9 538 €	10 171 €	10 155 €	40 005 €
LE MERIOT	20 007 €	10 815 €	23 283 €	22 397 €	61 013 €	62 871 €	62 085 €	262 471 €
MONTPOTHIER	4 731 €	2 650 €	5 921 €	8 015 €	17 277 €	17 282 €	17 199 €	73 075 €
LA MOTTE TILLY	4 916 €	2 789 €	5 695 €	5 301 €	15 126 €	15 414 €	15 203 €	64 444 €
PERIGNY LA ROSE	3 166 €	5 131 €	8 887 €	6 776 €	12 214 €	12 721 €	12 551 €	61 446 €
PLESSIS BARBUISE	7 539 €	13 603 €	15 517 €	14 698 €	21 854 €	22 659 €	22 530 €	118 400 €
PONT SUR SEINE	17 035 €	8 062 €	19 327 €	18 651 €	52 949 €	56 796 €	53 985 €	226 805 €
SAINT AUBIN	10 769 €	3 432 €	10 445 €	9 302 €	30 290 €	31 507 €	30 144 €	125 889 €
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	1 405 €	610 €	1 584 €	1 516 €	4 414 €	4 743 €	4 758 €	19 030 €
LA SAULSOTTE	6 919 €	3 386 €	8 156 €	0 €	0 €	24 538 €	24 517 €	67 516 €
SOLIGNY LES ETANGS	3 255 €	1 776 €	3 866 €	3 719 €	10 510 €	11 098 €	11 185 €	45 409 €
TRAINEL	14 633 €	6 471 €	16 584 €	15 190 €	48 737 €	51 091 €	50 957 €	203 663 €
VILLENAUXE LA GRANDE	35 393 €	17 841 €	40 043 €	41 980 €	118 009 €	120 261 €	121 012 €	494 539 €
LA VILLENEUVE AU CHATELOT	2 946 €	1 256 €	3 198 €	2 933 €	9 225 €	9 428 €	9 471 €	38 457 €
<b>total part des communes</b>	<b>168 836 €</b>	<b>96 923 €</b>	<b>209 267 €</b>	<b>193 831 €</b>	<b>521 413 €</b>	<b>565 734 €</b>	<b>562 146 €</b>	<b>2 318 150 €</b>
<b>part de la CC seule</b>	<b>298 312 €</b>	<b>411 077 €</b>	<b>402 417 €</b>	<b>426 068 €</b>	<b>455 113 €</b>	<b>446 698 €</b>	<b>446 931 €</b>	<b>2 886 616 €</b>
<b>total part CC+ communes</b>	<b>467 148 €</b>	<b>508 000 €</b>	<b>611 684 €</b>	<b>619 899 €</b>	<b>976 526 €</b>	<b>1 012 432 €</b>	<b>1 009 077 €</b>	<b>5 204 766 €</b>
<b>NOGENT SUR SEINE</b>	<b>949 365 €</b>	<b>1 663 237 €</b>	<b>1 565 662 €</b>	<b>1 511 432 €</b>	<b>1 469 952 €</b>	<b>1 596 275 €</b>	<b>1 569 096 €</b>	<b>10 325 019 €</b>

## LES FONDS DE CONCOURS PHASE 1 : 2023-2027

Les élus de la Communauté de Communes du Nogentais ont décidé d'élaborer un projet intercommunal avec pour objectif la mise en œuvre de programmes d'investissements et d'actions durant le mandat en cours. Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 21 février 2023 a adopté définitivement la phase 1 du projet intercommunal.

Une des actions majeures de cette phase 1 du projet intercommunal est l'attribution de fonds de concours aux 22 communes membres (hormis Nogent) de 2023 à 2027.

**Au total 1 000 000 € seront versés aux communes d'ici 2027 dans le cadre de projets d'investissements / équipements dans les secteurs du scolaire, entretien des bâtiments culturels et historiques, voiries, locaux administratifs.**

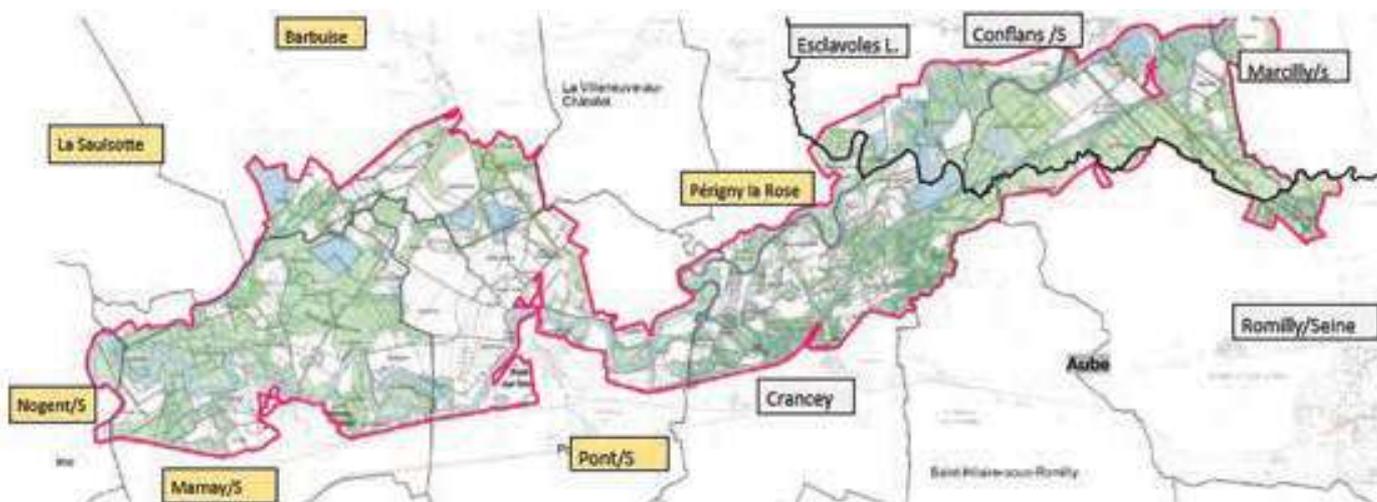
NOM DES COMMUNES	MONTANTS DES FONDS DE CONCOURS ATTRIBUÉS 2023-2027
PLESSIS BARBUISE	10 000 €
FONTENAY-DE-BOSSERY	10 000 €
BOUY-SUR-OVIN	10 000 €
LE-MÉRIOT	26 160 €
PÉRIGNY-LA-ROSE	10 000 €
SAINT-NICOLAS-LA-CHAPELLE	10 000 €
FONTAINE-MÀCON	29 475 €
LA VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT	10 000 €
SAINT-AUBIN	27 315 €
COURCEROY	10 000 €
FERREUX-QUINCEY	19 935 €
GUMERY	10 620 €
MONTPOTHIER	37 211 €
MARNAY-SUR-SEINE	27 424 €
TRANEL	110 715 €
PONT-SUR-SEINE	124 478 €
VILLENAUXE-LA-GRANDE	286 777 €
BARBUISE	50 260 €
LA MOTTE-TILLY	39 861 €
SOLIGNY-LES-ÉTANGS	30 074 €
LA LOUPTIÈRE THÉNARD	34 560 €
LA SAULSOTTE	75 135 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 000 000 €</b>

En ce qui concerne la ville de Nogent-sur-Seine, elle bénéficiera d'un accompagnement financier dans la phase 2 dans le cadre d'équipements structurants. Une réflexion sur ce projet est actuellement en cours.

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

## RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA SEINE CHAMPENOISE

Du 7 novembre au 13 décembre 2022, vous avez eu l'opportunité de donner votre avis sur le projet de création d'une réserve naturelle nationale dite Réserve Naturelle Nationale de la Seine Champenoise.



Au cœur du nogentais, la vallée de la Seine est un milieu naturel tellement exceptionnel qu'un tel projet fût évoqué dès la fin des années 70, il est réapparu début des années 2000, pour aboutir fin 2022 au projet de réserve naturelle présenté dans l'enquête publique soumise à l'appréciation de toutes et de tous à la fin de l'automne dernier.

Ce projet (voir carte ci-dessus) s'étend sur 10 communes, de

Marcilly-Sur-Seine à Nogent-sur-Seine, sur trois communautés de communes et deux départements pour une superficie totale de 2 481 hectares. Notre communauté de communes avec 5 communes, Nogent/ Seine, Marnay/ Seine, Pont/Seine, Barbuisse et Périgny la Rose, représente à elle seule 56 % du territoire concerné.

Si notre vallée recèle autant de richesses naturelles, elle le doit bien

sûr à la Seine, à ses crues, à ses divagations au cours des siècles qui ont modelé, façonné des milieux exceptionnels où se côtoient le fleuve et ses méandres, ses bras morts et les grandes noues du nogentais.

Les vestiges archéologiques, particulièrement nombreux attestent que notre vallée fut très tôt occupée par les premières civilisations de chasseurs-cueilleurs. Des forêts alluviales aux débordements de la Seine, des roselières aux prairies inondables, nos lointains ancêtres trouvaient une nourriture abondante en toutes saisons. Plus tard, les premiers agriculteurs éleveurs découvrirent combien ces terres et celles des coteaux tout proches pouvaient être généreuses. Ils comprirent très vite tout l'intérêt qu'il y avait à domestiquer ce territoire. Les chenaux d'écoulement des crues, vestiges de l'ancien lit du fleuve furent entretenus pour faciliter le retrait des crues, des ouvrages furent installés pour retenir les eaux en périodes sèches. Avec le temps, la surface en prairie s'accroît pour subvenir au besoin de l'élevage local mais aussi des chevaux tellement nombreux à Paris si proche de nous. Ainsi, au fil des siècles, ce territoire s'est diversifié, enrichi par l'activité humaine, créant un

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

## RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA SEINE CHAMPENOISE



patchwork de milieux très différents et étroitement dépendants les uns des autres. Sur quelques kilomètres, parfois moins, le naturaliste pourra observer des espèces typiquement arboricoles comme le pic noir, des espèces piscivores comme le héron cendré ou la grande aigrette, des espèces inféodées aux prairies humides telle que le rôle des genêts ou le cuivré des marais.

Ce projet de réserve naturelle n'a d'autre objectif que de protéger une biodiversité remarquable dans un écrin naturel tout à fait exceptionnel.

### Protéger ne veut surtout pas dire abandonner.

Si nous voulons conserver ces richesses, il nous faudra certes, être particulièrement attentifs à la nature, mais aussi retrouver tout l'esprit et la sagesse de ceux qui nous ont précédés. Sans activité pastorale ou sans fauche régulière, nul doute que dans quelques dizaines d'années, nos prairies, si riches en espèces végétales et entomologiques, auront disparues, colonisées par les saules, prunelliers et autres espèces pionnières. De même, les forêts alluviales devront conserver leurs exploitations traditionnelles notamment les affouages nécessaires à leur régénération. Des zones de senescences seront utiles pour apprécier et comprendre comment ce milieu ancestral évolue avec le temps sans intervention humaine. Notre vallée fut depuis la nuit des temps au service de l'homme, elle doit bien évidemment le rester, mais il est arrivé le temps où l'homme doit aussi se mettre à son service. Cette future réserve ne doit pas être un

obstacle aux activités humaines, mais accompagner celles-ci comme ce fut le cas par le passé.

C'est dans cet esprit que votre Conseil Communautaire a émis un avis réservé lors de l'enquête publique. Cet avis ne remet nullement en cause la nécessité de préserver ce milieu mais, interpellés par certaines propositions, il nous fallait obtenir des garanties et des précisions. Dans le mémoire en réponse, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (D.R.É.A.L.) Grand Est et Madame la Préfète de l'Aube ont répondu à la plupart de nos interrogations. Quelques points restent encore à préciser, notamment le périmètre de cette réserve dans le secteur Barbuise-Pont sur Seine, et surtout, il nous faut dès maintenant nous projeter dans l'avenir, même si à ce jour rien n'est encore définitivement acquis.

Il nous faut donc, dès à présent, réfléchir à la gestion de cette future réserve naturelle nationale en respectant scrupuleusement les équilibres et les intérêts, en apparence contradictoires de cette vallée. Ce

projet est une formidable opportunité pour notre territoire à condition que sa création, puis sa gestion, ne soient pas des sujets de crispation entre les différents usages. Il appartient dès à présent, à vos élus, titulaires de la légitimité du suffrage universel, de s'impliquer pleinement dans ce projet en réfléchissant à sa future gouvernance.

Ils devront s'inspirer de ce qui se fait en d'autres lieux, mais aussi faire preuve d'imagination. Ce territoire d'exception une gestion exceptionnelle. Toutes les structures et associations locales, de la chambre d'agriculture aux associations de protection de la nature, des sylviculteurs-populiculteurs aux kayakistes, des chasseurs aux pêcheurs doivent être en capacité de s'exprimer et surtout d'être écoutés sans a priori et sans préjugés.

Nous devons avoir qu'une seule ambition, une ambition commune : que ce projet voit enfin le jour et surtout, qu'il soit un élément fédérateur entre tous les usagers de notre vallée, ensuite mais seulement ensuite, nous pourrions réfléchir aux autres questions matérielles.



Pont / Seine : Cigognes sur leur nid construit sur un peuplier. Photo Alain Boyer

**Alain BOYER, Vice-Président, en charge de l'Aménagement du Territoire**

**KOSO MÉCANIQUE**




Dépannage • Réparation  
Entretien  
TOUTES MARQUES  
VL • VUL • PL  
.....  
Hayon • Réparation (VGP)  
Flexible hydraulique

**06 51 35 46 22**

4 ALLÉE GUSTAVE EIFFEL  
ROMILLY-SUR-SEINE  
(ZONING OLYMPIA)

**CORRE ELECTRICITE**

*Plessis Barbuise • Villenaux la Grande*



**07 51 63 09 36**  
CORREELECTRICITE@GMAIL.COM

DEPANNAGE 7/7 - DEVIS GRATUIT

**Entreprise de Peinture**

10400 NOGENT S/ SEINE



Revêtement Sols et Murs  
Vitrerie Ravalement  
Aménagement des combles  
Placoplâtre Isolation

A votre service depuis 2000 ! *susiv en/AN*

**06 13 24 09 36** [susiv.peinture@live.fr](mailto:susiv.peinture@live.fr)

Depuis 1992

**SARL DECORENOV**

Entreprise Générale du Bâtiment  
6, rue Jean Moulin - 10370 VILLENAUXE LA GRANDE  
[saridecorenov@hotmail.fr](mailto:saridecorenov@hotmail.fr)  
[www.decorenov.fr](http://www.decorenov.fr)

**03 25 21 00 12**

**Entreprise d'espaces verts**  
Entretien de parc et jardin  
Professionnels & Particuliers

**E.I.R.L Corentin Bardot**



Repreneur de Mr Lockwood

Tél. : **06 69 91 58 64**

**DSI** | Dépannage Entretien

**03 25 25 28 43**

**DES ARTISANS À VOTRE SERVICE**

Plomberie Sanitaire Électricité Climatisation

[usse.sarl@wanadoo.fr](mailto:usse.sarl@wanadoo.fr) 16 ancienne route de Villenaux 10400 Nogent-sur-Seine

**sté USSE** | Installation Neuf & rénovation

**03 25 39 70 80**

### Prairie et élevages de la Bassée.

Démarche novatrice sur le territoire de la Bassée dans le respect des enjeux eau et biodiversité.



### La bioéconomie au secours de la préservation de la biodiversité ?

**Les prairies sont des milieux à haute valeur environnementale. En effet, elles abritent une faune et une flore souvent rares et étroitement liées à ces habitats. Grâce à l'élevage, les agriculteurs ont favorisé ces derniers et la biodiversité associée, en alimentant leurs animaux au fil des saisons.**

**La forte baisse des activités d'élevage (rentabilité, condition de vie des éleveurs, bilan carbone, bien-être animal) a relégué, la plupart du temps, ces prairies à un usage de second plan si bien qu'en l'absence d'animaux, la nécessité économique impose d'en faire autre chose.**

Les Chambres d'Agriculture de l'Aube, de la Marne et de l'Île de France en partenariat avec la Région Grand-Est et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, portent une démarche novatrice sur le territoire de la Bassée pour composer de nouvelles chaînes de valeurs sur ces prairies dans le respect des enjeux eau et biodiversité. Ce projet, intitulé « Prairies et élevages de la Bassée » vise à identifier, puis impulser, des filières utilisant

les prairies en l'état ; filières devant répondre aux moyens et aux besoins des agriculteurs concernés mais aussi au territoire sur lequel elles vont s'inscrire.

Cette démarche cherche à s'appuyer, bien évidemment, sur l'élevage en cherchant à impulser de nouvelles opportunités, mais aussi sur un usage de l'herbe non associé à des animaux. Pour donner un exemple : **l'utilisation de l'herbe, pour la fabrication de matériaux biosourcés**, est aujourd'hui une piste sérieuse étudiée. Cela pourrait consister en la fabrication à terme de panneaux isolants, de cartons, de papiers ou encore d'emballages alimentaires.

Il s'agit aussi d'un projet de territoire pour garantir, sur le long terme et par l'activité, le maintien des prairies en apportant une réponse :

- > Aux enjeux de biodiversité, notamment en lien avec la future Réserve Naturelle Nationale de la Seine Champenoise,
- > Aux enjeux inondations avec la gestion des crues et avec la mise en place du Schéma d'Aménagements et de Gestion de l'Eau de la Bassée-Voulzie,
- > Aux enjeux de développement économique durable à côté d'autres filières comme la populiculture,
- > Aux enjeux de territoire en cher-

chant à contribuer à une activité diversifiée préservant le cadre de vie et l'attractivité tout en répondant à ce besoin de solutions novatrices pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles grâce à une bioéconomie adaptée.

Les acteurs de ce projet, ce sont donc deux ans pour initier les projets, et il y a fort à parier que cela les emmènera bien au-delà au regard des opportunités soulevées.

### Chambre d'agriculture de l'Aube



LA SOLUTION TELLEMENT PROCHE DE VOUS



LITERIE  
ELECTROMENAGER &  
MULTIMEDIA  
SERVICE APRES-VENTE  
ANTENNES TERRESTRES  
ET SATELLITES

C.C INTERMARCHÉ  
10 400 NOGENT S/S  
TEL : 03.25.39.83.05

C.C E.LECLERC  
10 100 ROMILLY S/S  
TEL : 03.25.21.00.97

**DELTA**  
Photo

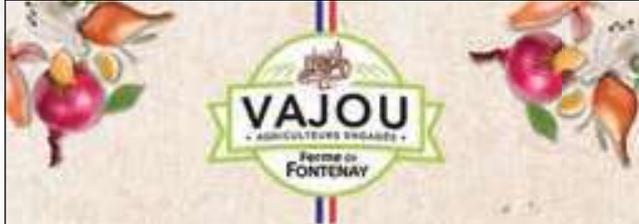
N'ayez plus peur de vous faire flasher !  
79 rue Gornet Bolvin  
10100 Romilly sur Seine

06 73 69 74 64

contact@deltaphotorom.fr



Tirages Numériques  
Photos d'identité officielles  
Copies et agrandissements  
Retouche Photo  
Mariages  
Vidéo



VAJOU  
• AGRICULTEURS ENGAGÉS •  
Ferme de  
FONTENAY

La maîtrise du champ à l'assiette  
et du local toute l'année !



Flashez le QRCode du produit  
pour accéder à son parcours



Ferme de  
Fontenay  
Agriculteurs engagés

VAL LEGUMES SAS  
8 rue de l'Église 10400 Fontenay-de-Bonny  
03 25 39 64 20 - contact@val-legumes.fr  
www.fermedefontenay.com

# Intermarché

SUPER



Nogent-sur-Seine

Tél. : 03 25 39 01 02  
47 Route de Bray

Sur les étals de nos marchés traditionnels, la qualité et le choix sont au rendez-vous. Bio, cave, animalerie ou beauté... Dans nos rayons, profitez des bons plans et promos signés Intermarché, sans oublier vos services au quotidien. Parce qu'on fait tout pour vous faciliter les courses.



# ACTIVITÉS DE L'ÉTÉ

BY

OFFICE DE TOURISME DU  
NOGENTAIS ET DE LA  
VALLÉE DE LA SEINE

de mai à  
octobre  
2023

© Olivier Douard

Entrez en Champagne, côté Seine !





**IDVIZIT** L'application pour vos balades 100% gratuites

**AVEC L'APPLICATION IDVIZIT, DÉCOUVREZ LES PARCOURS INTERACTIFS DU NOGENTAIS ET DE LA VALLÉE DE LA SEINE**

Des parcours en lecture simple :

- Sur la route des mégalithes
- Balade des ruelles de Villenaux-la-Grande
- Église Saint-Laurent de Nogent-sur-Seine
- Echappées Nogentaises, de sculptures en paysages

**APPLICATION GRATUITE !**

Des parcours disponibles aussi en audio :

Nogent-sur-Seine à travers les âges  
Circuit des vitraux contemporains  
À la découverte de Romilly-sur-Seine

**IDVIZIT**

App Store Google Play

www.idvizit.com

## BALADES DANS LE NOGENTAIS

De juin à septembre à Nogent-sur-Seine

Balade au cœur de l'histoire de la ville de Nogent-sur-Seine à travers trois thèmes de visite :

- Promenade avec Gustave Flaubert, une invitation à découvrir le Nogent du XIXe siècle qu'a connu Gustave Flaubert quand il venait visiter ses cousins et dont il a fait le décor principal de son roman L'Éducation sentimentale. Comme lui, laissez-vous séduire par le charme de cette petite ville de province, la tranquillité des bords de Seine, la beauté de la nature environnante, la majesté des grands moulins ou le mystère qui plane autour de la maison de La Turque...

- Balade de sculptures en paysages qui vous emmènera découvrir la vie artistique et culturelle au XIXe siècle et l'histoire de la ville à travers la façade du théâtre, le décor sculpté de l'église et les lieux remarquables de la ville représentés dans les tableaux du musée (anciens moulins Sassot, déversoir, Pavillon Henri IV)... La visite se terminera au musée Camille Claudel et vous donnera les clés pour découvrir la collection par vous-même.



Dimanche 18 juin à 15h00

Cette visite sera proposée gratuitement lors des JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Tarifs : 5€ par adulte et gratuit pour les moins de 18 ans  
Sur réservation au 03 25 39 42 07

Samedi 16 septembre 15h00  
Dimanche 17 septembre 10h00

- Visite de l'Eglise Saint-Laurent, édifiée en plein cœur de Nogent-sur-Seine, c'est le monument le plus ancien de la ville. Construite en plusieurs étapes à partir de 1421, l'église Saint-Laurent a fêté en 2021 ses 600 ans, ainsi que les 500 ans de sa tour-clocher, admirée par le roi Louis XIV et dont le sommet est surmonté d'une statue du saint protecteur de la ville. Dans le cadre de ce jubilé, nos guides conférencières vous proposent une nouvelle visite.



**Dimanche 6 Août**  
Fête de la Saint Laurent  
**Visite guidée de l'église et montée au clocher**  
- 15h00  
- 16h30  
**Dimanche 17 Septembre**  
Journées Européennes du Patrimoine  
**Visite guidée de l'église**  
- 15h00  
Tarifs : 5€ par adulte  
Gratuit pour les moins de 18 ans et gratuit pour tous lors des Journées Européennes du Patrimoine  
Sur réservation au 03 25 39 42 07

**Deux parcours en visite libre, demandez-nous le dépliant !**

"Sur les pas de Gustave Flaubert" : touchez les pas de Flaubert avec un circuit balisé de 5km, véritable invitation à découvrir le Nogent du XIX<sup>e</sup> siècle qu'a connu Gustave Flaubert quand il venait visiter ses cousins et dont il a fait le décor principale de son roman L'Education sentimentale.



"Échappées Nogentaises, de sculptures en paysages" : cette promenade vous fera voyager au travers des différentes générations de sculpteurs et sculptrices présents à Nogent-sur-Seine. Vous découvrirez des monuments incontournables de la cité nogentaise, tels que le musée Camille Claudel, l'ancien musée Dubois-Boucher, l'Eglise Saint-Laurent ou le Pavillon Henri IV.

**En juillet et août à Romilly-sur-Seine**

**Visites guidées de l'église Saint-Martin et de ses vitraux**

Cette église, assez récente, dont la première pierre fut posée en 1903 a une histoire atypique. De plus, ses vitraux contemporains apportent à ce monument une nouvelle richesse tout en couleurs. A découvrir tous les mercredis à 15h00, sur inscription.

**Visites commentées « sur les traces de la bonneterie Romillonnaise »**

Des maisons bourgeoises en passant par les usines de bonneterie, venez découvrir le passé de la ville via son patrimoine architectural et industriel  
Tous les jeudis à 10h au départ de l'office de tourisme, rue du Général de Gaulle, 2€ par personne, sur inscription.



Renseignements et réservations : Office de tourisme - 03 25 24 87 80

**En juillet et août à Villenaux-la-Grande**

**Visites de l'Ecomusée de la Mine d'Argile et de la Céramique**

L'Espace Patrimoine nous replonge dans les beaux jours de la mine et de la manufacture de Villenaux-la-Grande à travers une exposition de photos, de biscuits de porcelaine ou encore d'outils.  
2€ par personne, sur réservation.

**Visites de l'Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul et de ses vitraux**

L'imposante église St Pierre et St Paul, profondément restaurée au cours des années 1990, a bénéficié en 2005 d'une exceptionnelle création de vitraux contemporains, venez les découvrir !  
2€ par personne, sur réservation.



**EXPOSITIONS AU BATEAU LAVOIR**

Du 4 au 30 mai  
**Matières Nogentaises**  
Catherine Delmare, céramiste plasticienne, et Jean-François Bouland, tourneur sur bois, vous invite à découvrir leur travail fait de bois et d'argile.  
Entrée libre aux horaires d'ouverture de l'office de tourisme.



Du 1er juin au 2 juillet  
**Exposition "Au fil de l'eau, du Nogentais à la Vallée de la Seine : Les ouvrages d'art"**  
Cette exposition présente les ouvrages des différents cours d'eau du Nogentais et de la Vallée de la Seine tels les écluses, ainsi que les ponts, si essentiels à la communication.  
Entrée libre aux horaires d'ouverture de l'office de tourisme.

Du 6 au 30 juillet  
**Exposition de Patchwork**  
Entrée libre aux horaires d'ouverture de l'office de tourisme.



Du 10 août au 3 septembre  
**Les châteaux disparus du Nogentais et de la Vallée de la Seine**  
Ces châteaux, même s'ils n'existent plus, font partie de notre histoire locale et eurent une influence certaine en leur temps sur l'évolution économique, politique et sociale de notre région. Cette exposition a été réalisée par les membres bénévoles de la commission Patrimoine de l'Office de Tourisme.  
Entrée libre aux horaires d'ouverture de l'office de tourisme.

Renseignements : Office de tourisme - 03 25 39 42 07

Du 7 septembre au 1er octobre  
**Exposition Club Photo de Romilly/Seine**  
Corine et Thierry DETHOU

**"Insectes et Fleurs du Nogentais"**  
23 photos seront présentées par les artistes, réalisées à l'aube et au crépuscule elle confèrent à cette exposition une atmosphère toute particulière, irrisuée...  
Entrée libre aux horaires d'ouverture de l'office de tourisme.



**ET AU PAVILLON HENRI IV**

Du 23 septembre au 8 octobre  
**Exposition « Pépites du Nogentais, 20 ans de la Commission Patrimoine »**

Les communes participantes auront sélectionné un lieu, une personnalité, un événement, une activité qui auront fait leur renommée. Autant de pépites qui ont forgé l'identité de notre territoire. Panneaux, photos, objets, maquettes viendront illustrer cette exposition réalisée pour les 20 ans de la commission patrimoine de l'office de tourisme.  
Entrée libre les mercredis, samedi et dimanche.  
Renseignements au 03 25 39 42 07

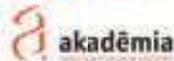


**Un jour une Eglise tout l'été !**

L'Opération Un jour, Une église est de retour cette année dans le Nogentais et la Vallée de la Seine.  
**Programme sur [www.tourisme-nogentais.fr](http://www.tourisme-nogentais.fr)**  
N'hésitez pas à nous contacter au 03 25 39 42 07.

**Journées Européennes du Patrimoine 2023**  
Les 16 et 17 septembre  
Thème "Le Patrimoine Vivant"

## MUSIQUE DANS LE NOGENTAIS ET LA VALLÉE DE LA SEINE AVEC



### GRAND'ESTIVAL

Week-end des 21 et 22 juillet 2023

Deux journées de concerts itinérants dans le Nogentais et les Vallées de la Seine et de l'Aube

Programme : « Burlesque »

Musique à danser de Telemann

Pour séduire un public peu familier de la musique baroque, Akadèmia fait appel à la très riche imagination de Telemann, le plus français des compositeurs allemands.

Concerts gratuits



Vendredi 29 septembre 2023

Concert tout public au Théâtre de Nogent-sur-Seine

dans le cadre des "AubeSessions"

Au programme, un récital du violoncelliste suisse Zéphyrin Rey-Bellet. Zéphyrin est invité à se produire en soliste avec des orchestres réputés à travers l'Europe et remarqué comme l'un des grands chamberlains de sa génération. Il est également directeur artistique de l'Orchestre suédois Camerata Nordica. Il nous enchantera dans un programme allant les plus belles œuvres du répertoire pour violoncelle du XVIIIe siècle à nos jours.  
Tarif : 8 euros / personne et gratuit pour les - de 26 ans



Renseignements : Office de tourisme - 03 25 39 42 07

## ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

NOUVEAUTÉ 2023

8 nouveaux parcours de randonnée dans la Vallée de l'Aube !

Au départ de Bouloges, Plancy L'Abbaye, Etrelles-sur-Aube, Longueville-sur-Aube et Rhèges.

La vallée de l'Aube est un havre de verdure au cœur de la Champagne crayeuse. Les balades peuvent être variées en fonction des saisons : des champs de céréales, de maïs, des jachères avec leurs fleurs sauvages, les sous-bois et peupliers, sans oublier le fougère sauvage, papillons, insectes de toutes sortes, lièvres, chevreuils, écureuils, ragondins, cygnes, cigognes... au détour d'un chemin que vous pourrez admirer si vous restez discrets !

Les topoguides de randonnées sont en vente à l'Office de Tourisme ou téléchargeables gratuitement sur [www.tourisme-nogentais.fr](http://www.tourisme-nogentais.fr)

Dimanche 11 juin

Flâneries de l'OTNVS

C'est au tour des communes de Plancy-L'Abbaye, Bouloges et Charry-le-Bachot de faire découvrir le riche patrimoine culturel, faunistique et floristique qui compose cette zone.

Deux parcours possibles :

La Boucle de l'Aube (16km)

La Plancienne (9km)

Départ de 9h à 10h sur la place Foch à Plancy L'Abbaye

Un apéritif sera offert à Charry-le-Bachot à 12h, suivi d'un pique-nique tiré du sac en musique avec la banda Lou Champagnou.

La Maison du Père Brisson à Plancy et l'église de Charry-Le-Bachot seront exceptionnellement ouvertes à la visite

Inscriptions : 5€ / personne

Renseignements : Office de tourisme - 03 25 39 42 07



Location de vélos à l'Office de Tourisme

	Enfant	Adulte	VAE
1h	3€	5€	10€
2h	5€	7€	12€
Demi-journée (3h)	8€	10€	15€
Journée (9h-17h)	10€	15€	25€
2 jours	15€	25€	40€

Tarif spécial familles (2 adultes + 2 enfants)

30€ le jour

Différents circuits vous sont proposés pour découvrir le patrimoine naturel et culturel du Nogentais et de la Vallée de la Seine. N'hésitez pas à nous les demander !

### Balades à Villenauxe-la-Grande

Venez découvrir le patrimoine naturel et historique de Villenauxe à travers deux balades d'environ 1h30 et une balade de 45 minutes, accessibles à toute la famille !

- La balade des ruelles
- La balade au fil de l'eau
- Patrimoine et vieilles demeures

N'hésitez pas à demander les topoguides de ces trois balades, ils sont disponibles gratuitement auprès de l'Office de tourisme.

### Nouveauté 2023 : Balade patrimoine et histoire

Découvrez Villenauxe-la-Grande en suivant les 16 panneaux retraçant l'histoire d'édifices et de lieux qui ont été témoins de la vie de la cité à travers les siècles.



Renseignements : Office de tourisme - 03 25 39 42 07

## POUR TOUTES VOS SORTIES EN FAMILLE DANS LE NOGENTAIS ET LA VALLÉE DE LA SEINE, RENDEZ-VOUS SUR

**kidiklik.fr**

### CHASSE AU TRÉSOR

Tous les soirs, en juillet et août, rendez-vous au bateau levier pour le départ d'une chasse au trésor. Un excellent moyen de découvrir la ville en Camusart !

Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte responsable.

Tarif : 5€ le livre



### RALLYES

Toute l'année, les enfants peuvent découvrir la ville et son histoire grâce à nos rallyes patrimoine et sculpture, chaque disponible en deux versions : une version pour les 4 - 7 ans et une version pour les 8 - 12 ans.

Tarif : 3€ l'unité - Un cadeau est remis à la fin du rallye.

### RALLYES "MÈNE L'ENQUÊTE AVEC PATRIMOINE"

Disponible à l'Office de Tourisme de Romilly-sur-Seine, 4 rue du Général De Gaulle.

Tarif : 2,50€ le livre

### RALLYES "À LA DÉCOUVERTE DE VILLENAUXE"

Disponible à l'Office de Tourisme de Villenauxe-la-Grande, 23 place Georges Clémenceau.

Tarif : 3€ le livre

### LIVRET "JE DÉCOUVRE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN"

Disponible gratuitement à l'Office de Tourisme de Romilly-sur-Seine, 4 rue du Général de Gaulle et dans l'église Saint-Martin.

Rendez-vous les lundis 24 juillet et 21 août à 16h30 pour une chasse au trésor dans l'église Saint-Martin. Sur réservation au 03 25 24 87 80



Pour plus d'activités, n'hésitez pas à nous demander le livret spécial enfants !

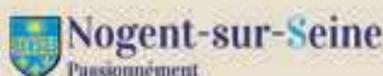


# A VOTRE ÉCOUTE...



## Office de Tourisme du Nogentais et de la Vallée de la Seine

5 rue Saint-Epoing  
10400 Nogent-sur-Seine  
03 25 39 42 07  
contact@tourisme-nogentais.fr  
www.tourisme-nogentais.fr



## Office de tourisme de Nogent- sur-Seine, Bateau Lavoir

Quai Carbonel  
10400 Nogent-sur-Seine  
03 25 39 42 07  
contact@tourisme-nogentais.fr  
www.tourisme-nogentais.fr

### HORAIRES

Ouvert du mardi au samedi,  
de 9h30 à 12h30  
et de 14h à 17h30  
Le dimanche (en juillet et août)  
aux mêmes horaires  
Fermé les jours fériés



## Office de Tourisme de Romilly-sur-Seine

4 rue du Général De Gaulle  
10100 Romilly-sur-Seine  
03 25 24 87 80  
officedetourisme@ccprs.fr  
www.ville-romilly-sur-seine.fr  
www.ccprs.fr

### HORAIRES

Ouvert du lundi au jeudi,  
de 8h30 à 12h  
et de 14h à 17h30  
Le vendredi, de 8h30 à 12h  
et de 14h à 17h.  
Le samedi, de 8h30 à 12h30  
et de 14h à 17h.  
Fermé les dimanches  
et jours fériés



## Office de Tourisme de Villenaux-la-Grande

23 place Clémenceau  
10370 Villenaux-la-Grande  
03 25 21 38 94  
villenaux@tourisme-nogentais.fr  
www.villenauxelagrande.fr

### HORAIRES

Ouvert le mardi de 14h à 17h30  
Et du mercredi au samedi de 9h à  
12h30 et de 14h à 17h30  
Fermé les lundis, dimanches jours  
fériés



## PETR Seine et Plaine Champenoise

9 place des Martyrs pour  
la libération  
10100 Romilly-sur-Seine  
03 25 25 20 70  
contact@petr-  
seineenplainechampenoise.fr  
petr-seineenplainechampenoise.fr



## Agence Départementale du Tourisme de l'Aube

34 Quai Dampierre  
10000 Troyes  
03 25 42 50 00  
bonjour@aube-champagne.com  
www.aube-champagne.com  
www.100pour100aube.fr

RESTAURANT

# Au Point

2019

CUISINE TRADITIONNELLE  
PORTUGAISE ET FRANÇAISE

 Tél. : 03 25 24 73 42  
47 Av. du Général de Gaulle  
10510 MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE

Du mercredi midi au lundi midi  
de 12h00 à 14h00  
Le jeudi soir, vendredi soir et samedi soir  
de 19h30 à 22h00



**Magasin de Producteurs**



**Sidonie**

- **Traiteur**  
plat du jour  
à emporter
- **Produits de saison**
- **Viandes**
- **Jus de fruits**
- **Fruits & Légumes**
- **Œufs**
- **Locaux**
- **Pains**

Mercredi, jeudi : 9h30-13h et 15h-19h  
Vendredi : 9h30-19h / Samedi : 9h30-18h

   **03 25 24 68 65**

**Zone Aéromia - 9 rue Maryse Bastié  
ROMILLY-SUR-SEINE**

## G.L. PLOMBERIE

Plomberie / Chauffage / Ramonage  
Installation - Dépannage - Entretien

**4, rue des Champs - Les Vigneaux**  
☎ **06 23 13 54 22**  
ludo@glplomberie.com

[www.glplomberie.com](http://www.glplomberie.com)

## CONDITIONNEMENT PARFUMS COSMÉTIQUES



3 bis Avenue de Beauregard  
10400 NOGENT-SUR-SEINE  
Tél. **03 25 24 13 17** - email : c.p.c@cpc10.fr

Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir

## L'ECO-CITOYENNETE



Utilisation d'encre  
écologiques



Papier issu de forêts  
durablement gérées



Fabrication Française



**MEDIA PLUS COMMUNICATION**  
Leader en communication institutionnelle

# PROMOTION DU TERRITOIRE

**Cette commission a pour mission de mettre en valeur et de communiquer sur le travail réalisé. Cette mise en valeur peut prendre plusieurs formes :**

- > une forme directe via des canaux de communication traditionnels ;
- > une forme indirecte via des délibérations ou des vœux pris en conseil communautaire.

## 1- La communauté de communes du Nogentais possède plusieurs outils pour mettre en oeuvre sa stratégie de communication :

- > Mieux faire connaître les compétences qui sont les siennes
- > Mettre en valeur les actions qui sont menées

Pour y parvenir, les services font vivre plusieurs supports :



**Le site internet :**  
[www.ccdunogentais.fr](http://www.ccdunogentais.fr)



**La page Facebook**  
[www.facebook.com/CCduNogentais](http://www.facebook.com/CCduNogentais)



**La page Instagram :**  
[@CCdunogentais](https://www.instagram.com/CCdunogentais)



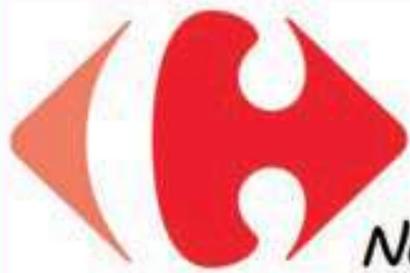
**Mais aussi l'application mobile Panneau Pocket**



**Avec panneau pocket sous le nom :**  
**Cc du Nogentais - 10400**

**Le magazine intercommunal : publié une fois par an, il dresse le bilan des actions réalisées.**





# market

NOGENT SUR SEINE

**NOUVEAU LIVRAISON À DOMICILE**

Du lundi au samedi : 8h30 - 19h30  
Dimanche et jours fériés : 9h00 - 12h30

Avenue du Général de Gaulle  
**03 25 39 04 00**



**pickup**

## Saipol

Chez Saipol au Mériot, nos 92 collaborateurs, dont 10 en alternance, transforment le **colza français** 🇫🇷 en **protéines** pour l'alimentation animale, en **huiles végétales**, en **énergie renouvelable Oleo100** pour les transports décarbonés et en **ingrédients** pour la chimie et l'alimentation.

[www.saipol.com](http://www.saipol.com)

GRUPE **Avril**

## 2. Promotion du territoire : Garantir l'équilibre harmonieux entre la valorisation des espaces naturels et le dynamisme économique

Notre territoire est un territoire dans lequel la nature est valorisée et dans lequel le dynamisme économique est réel. Terre d'équilibre et d'harmonie, la promotion de notre territoire peut ainsi se construire dans une approche globale.

Le développement du Nogentais est l'affaire de tous et passe par des actions décidées et portées collectivement en particulier pour améliorer la visibilité et promouvoir l'attractivité du territoire de ses atouts et comme de ses opportunités.

Promouvoir son territoire, c'est mettre en évidence ce qui constitue notre singularité. Le Nogentais est un territoire dynamique, qui poursuit son développement. Pour valoriser son positionnement de point d'entrée régional et son attractivité, des actions sont menées collectivement avec les acteurs locaux. Le territoire assure en parallèle sa valorisation auprès du public et des professionnels lors d'événements incontournables.

Le Nogentais présente la caractéristique de porter des projets structurants localement à envergure et rayonnement national.

Surtout, la communauté de communes apporte son soutien aux projets portés par les communes et qui peuvent avoir un impact structurant sur l'ensemble du territoire intercommunal.

### ↳ Le soutien au projet de réserve naturelle nationale

Située sur les communes de notre intercommunalité comme Marnay-sur-Seine, Pont-sur-Seine, Barbuise, Périgny-la-Rose, Nogent-sur-Seine, mais aussi sur quelques autres en dehors de notre communauté de communes, la Réserve Naturelle Nationale Seine Champenoise s'inscrit dans le plan d'action de la stratégie nationale en faveur des aires protégées.

Le projet de réserve naturelle nationale est un projet d'envergure qui confirme l'identité de notre territoire comme pôle rural à forte valeur ajoutée.

Cette Réserve Naturelle Nationale s'inscrit dans un contexte local d'attractivité touristique du territoire qui se développe autour des patrimoines naturels. Le tourisme vert se renforce et tend à s'organiser notamment à

travers l'aménagement d'une voie verte et du projet actuellement en cours de réalisation, de vélo voie. La Réserve renforce ainsi la pertinence de ces projets en valorisant les espaces naturels.

La Réserve Naturelle Nationale se situe dans un secteur où se sont développés de nombreux loisirs et sports nautiques sur la Seine (barque, canoë, aviron, paddle,...). Ces activités douces se pratiquent en respectant la nature et contribuent ainsi à une pédagogie liée à la découverte des espèces et à la promotion des milieux naturels, à l'égard de pratiquants professionnels ou amateurs qui n'ont pas forcément toujours cette connaissance. Ces activités jouent un rôle essentiel dans la qualité de vie du Nogentais. Et elles constituent un formidable atout pour promouvoir notre territoire.

Les élus de la communauté de communes ont eu l'occasion de s'exprimer sur le projet et d'émettre un avis favorable sur le projet, tout en incitant à prendre en considération les différents aspects de la valorisation territoriale.

### En savoir plus : qu'est-ce qu'une réserve naturelle nationale ?

Une Réserve Naturelle est un espace naturel qui protège un patrimoine naturel remarquable grâce à une réglementation adaptée, qui tient compte du contexte local. Une réserve naturelle nationale c'est à la fois :

- > Un instrument réservé à des enjeux patrimoniaux forts de niveau régional, national ou international,
- > Un outil de protection à long terme pour les générations futures,
- > Un territoire géré à des fins conservatoires et de manière planifiée, par un organisme local spécialisé et une équipe compétente,
- > Un site dont la gestion est orientée et évaluée de façon concertée, notamment grâce à un comité consultatif réunissant les acteurs locaux,
- > Un lieu de sensibilisation à la protection de la biodiversité, de la nature et d'éducation à l'environnement.



# PROMOTION DU TERRITOIRE

## ↳ Le soutien à la convention « Petites Villes de Demain » permet de développer une opération de revitalisation du territoire (ORT)

L'Etat a intégré deux communes dans le dispositif Petites Villes de Demain : Villenaux-le-Grande et Nogent-sur-Seine, les deux pôles « urbains » de l'intercommunalité. Ces deux communes sont les deux seules à dépasser les 2.000 habitants et elles cumulent à elles deux plus de la moitié de la population totale de l'intercommunalité.

Ce dispositif vise à faciliter les actions politiques de ces deux communes, à libérer les financements et à accélérer la transformation en opération de revitalisation territoriale.

Cette convention doit notamment permettre les actions selon des axes définis par les communes concernées et qui répondent aux besoins de la population.

### Les enjeux poursuivis sont les suivants :

1°) maintenir et développer un niveau d'attractivité écono-

mique, commerciale et fixer une population qui travaille sur le territoire dans un cadre de vie renouvelé ;

2°) adapter les logements aux nouveaux besoins de la population ;

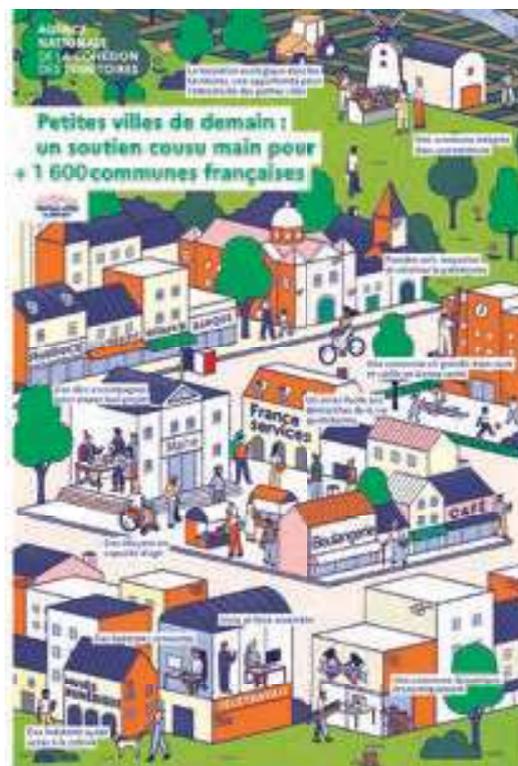
3°) développer une stratégie de valorisation d'un patrimoine naturel, bâti et historique de qualité ;

4°) lutter contre la précarité énergétique et favoriser la transition écologique ;

5°) compléter et diversifier l'offre commerciale selon les potentiels marchands et lutter contre la vacance commerciale ;

6°) Maintenir et développer un niveau d'excellence d'équipements publics et de services à la population.

La convention « Petites Villes de Demain » a été adoptée par le conseil municipal de Villenaux-le-Grande, le conseil municipal de Nogent-sur-Seine et par le conseil communautaire.



## ↳ Le soutien au projet de Canal à Grand Gabarit

Ce projet consiste en la mise à grand gabarit du Canal entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine, soit 28,5 km. Depuis plusieurs décennies, c'est un projet porté par les élus locaux, les acteurs économiques locaux et les habitants.

Ce dossier a reçu un grand « coup d'accélérateur » après la publication du décret portant déclaration d'utilité publique de ce projet.

Ce canal à grand gabarit c'est une attente réelle au niveau économique. Ce n'est ni un mythe, ni un projet hors sol, c'est bel et bien un projet concret, structurant, à forte valeur ajoutée économique et environnementale car avec des ensembles navigables qui passeraient de 650 Tonnes à 2.500 Tonnes, c'est l'équivalent d'environ 600 camions/jour en moins sur notre territoire.

Avec le Canal à Grand Gabarit, notre territoire pourra répondre aux défis à relever dans les prochaines années et notamment :

- le défi de la transition écologique, puisque le transport fluvial émet 5 fois moins de CO2 et consomme 4 fois moins d'énergie à la tonne transportée que le transport routier ;



> le défi du développement économique et humain qui bénéficie largement aux territoires ruraux

Ce projet structurant, attendu depuis plusieurs décennies constituera un vrai atout pour le développement du territoire.

**Estelle BOMBERGER-RIVOT, Vice-Présidente, en charge de la communication et de la promotion du territoire**

# PÔLE MULTI ACCUEIL : LA RIBAMBELLE

La crèche de la communauté de communes du nogentais est heureuse de vous faire partager quelques bons moments de vie au sein de sa structure.

## PROJET BROSSAGE DE DENTS

Mis en place en novembre 2022 ; formation de tous les agents du PMA avec le Docteur REGIS sur la dentition et l'intérêt du brossage des dents des enfants ; matériel offert gracieusement par la pharmacie GATEAU



## L'HEURE DU CONTE AVEC CÉCILE SEITE A LIEU TOUS LES MOIS



Les personnes âgées du foyer logement sont venues à notre spectacle de Noël à l' AGORA le 14 décembre 2022; puis le jeudi 02 février pour un goûter partagé.



*Depuis 2019, nous ouvrons la crèche à une autre génération ; celle des grands parents, voire des arrière grands parents : certains enfants n'ont malheureusement pas la chance de voir les leurs (éloignement géographique, décès, problèmes familiaux), donc il nous a semblé opportun de créer du lien avec des personnes âgées de Nogent.*



**INSTALLATEUR  
PLOMBIER  
CHAUFFAGISTE**

ENTREPRISE QUALIFIEE **RGE**

**maprime** ÉNERGIE

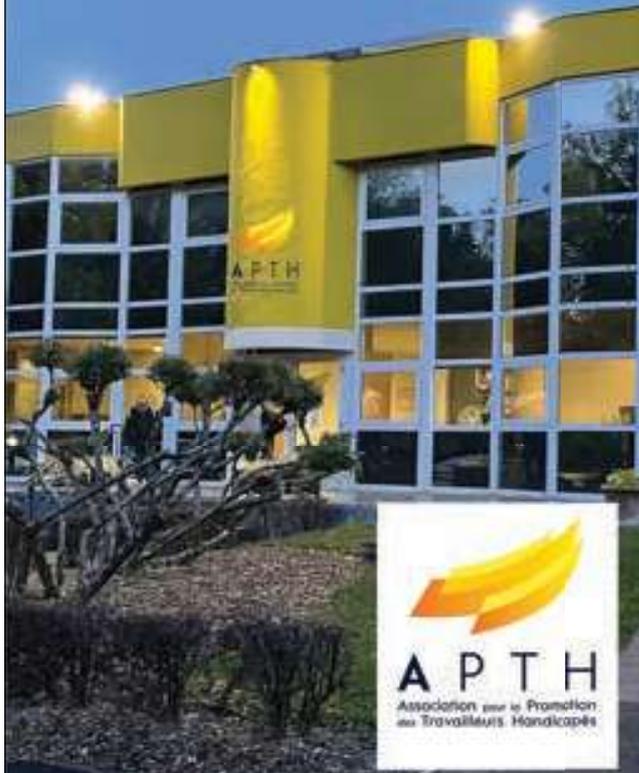
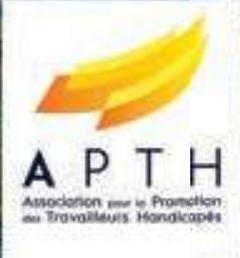


**Pose et dépannage en chauffage  
Gaz - Pompe à chaleur  
Pac Hybride  
Poêle et chaudière à granulés de bois  
Création de salle de bains clés en main**

21 bis Av du Général de Gaulle  
10400 Nogent sur Seine  
Tel 03.25.21.91.31 -  
[www.lrechauffage.com](http://www.lrechauffage.com)

4 Av Alain Peyrefitte D79 77400 Bray sur Seine Tel 03.25.21.91.31 - <a href="http://www.lrechauffage.com">www.lrechauffage.com</a>	12 rue Édouard Herriot 10350 Marigny le Châtel Tel 03.25.21.91.31 - <a href="http://www.lrechauffage.com">www.lrechauffage.com</a>
---	---

Accueil accompagnement et insertion  
de personne en situation de handicap

**A P T H**  
Association pour la Promotion  
des Travailleurs Handicapés

**GM FERMETURES**

Portail  
Porte de garage  
Automatisme

**Ghislain GRANGÉ**  
**06 14 96 04 64**





Alarme  
Vidéosurveillance

**MARCILLY SUR SEINE**

[www.gmfermetures.com](http://www.gmfermetures.com)

SARL  
**SIMONNET TRAVAUX PUBLICS**





**TERRASSEMENT  
DÉMOLITION  
ASSAINISSEMENT  
V.R.O  
Aménagement de cours...**



**Tél. 06 79 64 33 02**  
[simonnet.stp@gmail.com](mailto:simonnet.stp@gmail.com)  
12 Chemin de la Rue - 10400 PLESSIS BARBUISE

# PÔLE MULTI ACCUEIL : LA RIBAMBELLE

Voici ; selon nous ; les bienfaits de ces rencontres (qui se déroulent 1 fois par mois au sein de la Ribambelle ou bien au sein du foyer logement de Nogent) :

## Pour les personnes âgées :

- améliorer leur qualité de vie,
- briser leur isolement,
- permettre une estime de soi plus grande,
- développer un sentiment d'appartenance et d'utilité,
- faire des rencontres,
- partager son expérience de vie et son savoir,
- mieux connaître les us et coutumes des jeunes d'aujourd'hui.

## Pour les enfants du PMA :

- développer un sens de la communication avec des personnes plus âgées
- réduire des stéréotypes négatifs concernant les aînés,
- acquisition de connaissances
- partage de jeux et d'expérience

## Pour la structure :

- intégrer des individus de diverses générations,
- développer une plus grande solidarité entre les individus et les générations,



- créer du lien intergénérationnel adapté aux spécificités et aux besoins identifiés,
- permettre un maintien et un développement des activités sur le territoire, notamment en favorisant l'installation des jeunes et des familles,
- permettre un meilleur état de santé pour les individus.

## Intégration de la famille dans la crèche : goûter des grands-mères et cafés parents



n'ayant pas de famille sur place, venant d'emménager ou arrivant dans la région sans aucuns liens amicaux.

Bons nombres de parents nous disent être « isolés » et prennent le temps de discuter avec le personnel (notamment la directrice et son adjointe) des préoccupations touchant les jeunes parents : « suis-je une bonne mère ? Mon enfant dort avec nous, est-ce bien ? ; Quand mon enfant fait une bêtise, je le tape ou le met au coin, est-ce bien ? etc.....

Nous nous sommes donc intéressées à ces familles qui ont dans l'attente qu'autre chose d'un mode de garde. Travaillant autant que possible avec nos collègues puéricultrices de secteur de la PMI de Nogent, nous nous sommes rendu compte que ces familles avaient besoin de « se poser » et d'être écoutées.

A ce jour au PMA nous agrandissons nos démarches éducatives et permettons aux parents de s'inscrire dans la vie de leur enfant à la crèche. (Accompagnements aux sorties, cahier de vie permettant le lien entre vie familiale et celle de la crèche....)

C'est donc dans cet esprit que nous mettons en place depuis 6 ans des « cafés parents » à destination de toutes les familles fréquentant le PMA ; à raison d'une fois par trimestre, dans les

locaux de la crèche ; sous forme d'invitation avec à chaque fois un thème proposé.

Seront présents à ces rencontres : 1 professionnelle de sections sur la base du volontariat (petites, moyennes ou grandes), l'EJE et la directrice (puéricultrice).

Il est question alors d'échange, en se positionnant en tant que professionnels bienveillant et accompagnant. Par l'intermédiaire de support écrit et ou visuel nous souhaitons permettre à ces parents de partager leurs expériences et d'échanger entre eux sur leur quotidien et leurs questionnements.

Afin de favoriser une sérénité dans les échanges nous avons souhaité organiser ces temps de paroles autour d'un « café » et de petites douceurs que chacun apporte.

De notre point de vu de professionnels nous devons, sans porter de jugement, amener à la réflexion ces parents et leurs apporter nos outils et connaissances de la petite enfance sous le régime de la confidentialité.

Cet espace de parole est neutre, dénué de forme de réprobation.

Nous pouvons également à ces sujets orienter les familles auprès de nos partenaires dès lors que nous évaluons des situations nécessitant un travail avec la famille plus en profondeur.



**ALLÉE  
COUR  
TERRASSE**

FABRICANT  
POSEUR

TOUS STYLES & TOUS BUDGETS



Gratte Grue  
10400 PONT SUR SEINE  
Tél. 03 25 76 48 18

0 800 500 045

**Pourquoi faudrait-il attendre d'être malade pour aller mieux ?**

À 5 min de Nogent sur Seine, le cabinet QVVA, spécialisé en sophrologie, hypnose, kinésithérapie et méthodes associées reçoit bébé, enfant, adulte, senior, pour toute demande de : performance sportive et intellectuelle, libérations de phobies, addictions, stress professionnel et personnel, soulagement de douleurs corporelles ou psychoémotionnelles, accompagnement de deuil et mémoires transgénérationnelles.

**+ David GARCIA**  
Kinésithérapeute et sophrologue certifié  
www.qvva.net / Mail : contact@qvva.net  
Tél. : 07 82 92 55 68



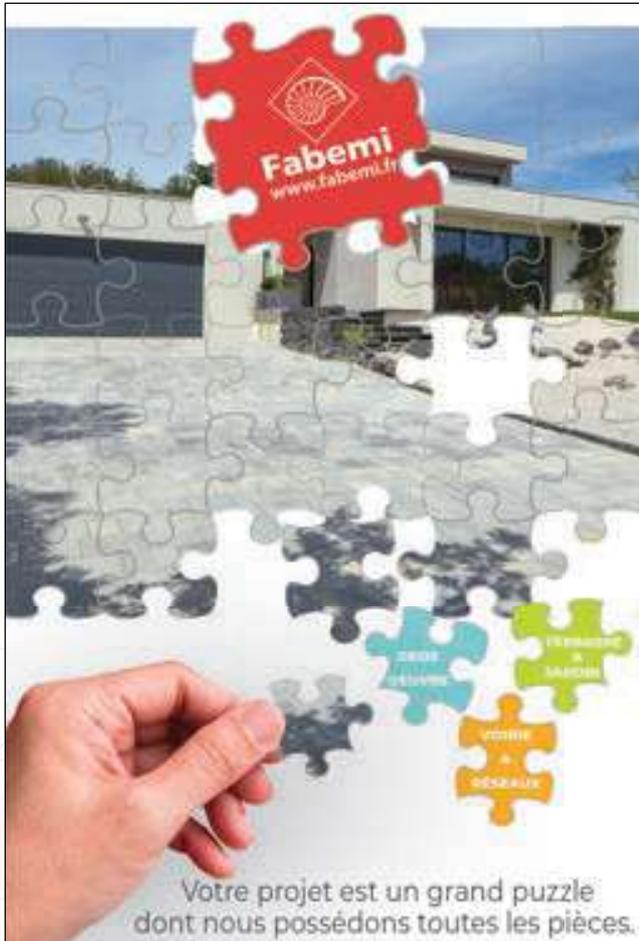
**point S**

*Pas de stress, il y a point S !*

**PNEUMAGRI**

Entretien et réparation auto - Pneus agraires et poids lourds  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

6 Rue Port au Charbon - Z.I. Fontaine Baron  
10400 Nogent-sur-Seine  
03.25.23.28.60 - Mail : pneumagri@gmail.com  
[www.points.fr](http://www.points.fr)



**Fabemi**  
www.fabemi.fr

DESIGN  
CLOISONS  
VITRERIE  
SERRURERIE  
VERRE  
ET  
DESIGN

Votre projet est un grand puzzle dont nous possédons toutes les pièces.

**BAR - TABAC - PRESSE**  
plats vietnamiens à emporter

Ouvert 7j/7  
de 7h00 à 20h00

**Au Ville-Noxe**  
03 25 21 32 19

7 & 13, rue de la Gare - 10370 VILLENAUXE-LA-GRANDE

DIFFUSION  
D'ÉVÉNEMENTS  
SPORTIFS

**Pompes Funèbres Marbrerie  
S.A.R.L. TILLIER**

Tél. 03 25 21 35 13 - 03 25 21 47 81  
06 08 89 66 17  
Fax 03 25 21 01 84

13, rue de Couailles  
VILLENAUXE-LA-GRANDE



RF 1463 - 02-10-2021

# PÔLE MULTI ACCUEIL : LA RIBAMBELLE

JOURNÉE FESTIVE DE LA ST PATRICK (17 MARS 2023)



Sortie à la bibliothèque (23-27 mars)



## RPE (RELAIS PETITE ENFANCE)

### ↳ Départ en retraite de Mme Maryse Leboiteux

Après de nombreuses années au poste de responsable de RAM puis du RPE, Maryse a fait valoir son droit à la retraite en juillet prochain. La Communauté de Communes du Nogentais la remercie de son travail et lui souhaite de profiter de cette retraite bien méritée.

Une nouvelle organisation du RPE sera mise en place à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

### PETIT RÉSUMÉ DE L'ANNÉE DU RPE EN PHOTOS

Atelier Epouvantail



# RPE (RELAIS PETITE ENFANCE)

Claude BACHOT, Vice-Présidente,  
en charge de la Petite Enfance

Anniversaire au RPE (ancien RAM)



Activité motricité



RPE itinérant à Villenauxe-la-Grande  
(Photos fournies par les nounous  
de Villenauxe-la-Grande)



Lecture au RPE



## Opération composteur, c'est reparti !!!

Au mois de juin de l'année dernière, nous vous proposons l'acquisition d'un composteur à 25% de son coût. Un an après, 132 composteurs de 400 litres, 179 composteurs de 600 litres et 176 composteurs de 800 litres ont été acquis par des foyers nogentais. Devant le succès remporté par cette opération, les élus de la Communauté de Communes ont décidé de la renouveler. C'est pourquoi, nous avons le plaisir de vous annoncer qu'une autre commande de composteurs est en cours et que nous la recevons au cours du mois de juin. Ceux-ci vont vous être proposés aux tarifs suivants :

Type de composteur	Prix d'achat TTC	Participation CCN (75 %)	Reste à charge des usagers (arrondi pour les 600 et 800 l) / tarif de vente
400 litres bois (stock 2022)	65.11 €	48.83 €	16.28 €
600 litres bois 2023	91.42 €	68.42 €	23 €
800 litres bois 2023	99.30 €	74.30 €	25 €

Pour cette nouvelle campagne de compostage individuel, il est possible de faire une demande d'une deuxième acquisition aux conditions tarifaires suivantes (participation de notre collectivité à hauteur de 50% du coût) :

Type de composteur	Prix d'achat TTC	Reste à charge des usagers (50 %) arrondi / tarif de vente
400 litres bois (stock 2022)	65.11 €	32 €
600 litres bois 2023	91.42 €	46 €
800 litres bois 2023	99.30 €	50 €

## Ce qui peut se résumer ainsi pour les tarifs de vente 2023 :

Type de composteur	1 <sup>ère</sup> dotation	2 <sup>ème</sup> dotation
400 litres bois (stock 2022)	16.28 €	32 €
600 litres bois 2023	23 €	46 €
800 litres bois 2023	25 €	50 €

Comme vous l'aurez compris, par cette opération nous poursuivons plusieurs objectifs. Le principal but est d'alléger nos poubelles d'ordures ménagères du poids des déchets fermentescibles. Simplement parce que les collectivités publiques sont largement incitées à proposer aux ménages avec la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire), une alternative pour la gestion des biodéchets. Mais également parce qu'il est essentiel pour notre environnement de changer nos habitudes et de jeter « autrement » ces déchets qui peuvent être traités selon un cycle de dégradation naturelle. Mais, il faut bien l'écrire, il est nécessaire de penser à l'aspect économique car le domaine des déchets est de plus en plus coûteux en termes de gestion et il faut trouver des solutions pour limiter les augmentations qui se répercuteront inévitablement sur nos impôts.

Pour votre complète information, il a été collecté en porte à porte sur l'ensemble des foyers nogentais 4 055 tonnes d'ordures ménagères, 715 tonnes de déchets verts (pour les communes de Nogent-sur-Seine et de Villenauxe-la-Grande), 500 tonnes de déchets recyclables. 613 tonnes de verre et 179 tonnes de journaux-revues-magazines ont été collectées en borne d'apport volontaire.

Les taxes qui pèsent sur le traitement des déchets ménagers augmentent de manière exponentielle, il n'y a pas d'autre remède que de jeter moins et de trier plus. Le tri des déchets fermentescibles représente donc une impor-

tante source d'évitement qui, avec l'effort de tous, pourrait contenir les coûts de gestion.

Alors, en additionnant tous les efforts individuels pour faire baisser le tonnage de nos ordures ménagères, nous arriverons probablement collectivement à limiter l'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de nos impôts.



**Au 1<sup>er</sup> janvier 2023**

## **mise en place de l'extension des consignes de tri**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, il nous est demandé à l'échelle nationale de trier davantage nos déchets. C'est une bonne nouvelle car les centres de tri se sont perfectionnés pour traiter de nouveaux flux et notamment celui des emballages plastiques. Dès la fin de l'année 2022, nous vous transmettions via les mairies du territoire un mémo tri qui reprend les nouvelles consignes.

Cette évolution s'inscrit dans la stratégie globale qui vise à vider le plus possible nos poubelles d'ordures ménagères.

### **Et ça marche !!!**

Vous constaterez comme nous, qu'il n'est plus besoin de sortir les conteneurs d'ordures ménagères à chaque collecte. Tous les déchets devenus recyclables qui ne vont plus à l'enfouissement, c'est autant de tonnages que l'on ne retrouvera pas dans les coûts de traitement alourdis par cette maudite taxe sur les activités polluantes.

**DÉCHETS RECYCLABLES**

**A TRIER**

**Nous trions déjà !**  
Tous les flacons et bouteilles plastiques, tous les emballages en carton et briques et tous les emballages métalliques

**+**

**LE VERRE**

**A TRIER**

Bouteilles, flacons, pots, bocaux

**LE PAPIER**

**A TRIER**

Journaux, publicités, magazines, catalogues, papier de bureau, livres

Communauté de Communes du Nogentais  
9 rue de l'Étape au vin - BP 2 - 10400 Nogent-sur-Seine  
Tél : 03 25 21 69 76 - Email : contact@ccdunogentais.fr  
Site internet : www.ccdunogentais.fr - APP : intramuros

Même si la dépense peut paraître à la marge, c'est également, moins d'arrêts de notre camion de collecte en porte à porte et par conséquent des économies de carburant. Si tout le monde se mettait à trier plus, on pourrait même se mettre à rêver de collecter les déchets ménagers qu'une semaine sur deux ?? Même si cela peut faire peur, d'autres collectivités ont adopté ce rythme de collecte et ne s'en portent pas plus mal en termes de coûts des marchés.

Le service environnement-déchets et les agents de collecte de notre prestataires Eco-déchets travaillent ensemble pour vous informer et vous rendre un service de qualité. Les adhésifs de refus de tri que nous collons sur les poubelles présentant des anomalies, n'ont pas vocation à punir les contrevenants mais à les informer. Il faut continuer à leur réserver un bon accueil car les agents œuvrent pour le service public et le bien collectif.

En continuant nos efforts, nous viderons de son contenu cette poubelle d'ordures ménagères qui nous coûte si chère, nous arriverons à contenir les augmentations de coûts et nous travaillerons tous à moins polluer notre environnement.

**Bernadette GARNIER, Vice-Présidente,**  
en charge de l'environnement et des déchets

# CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE



## Dans le cadre du plan France Relance, l'Etat avait annoncé, fin 2020, différentes mesures dont la création du dispositif « conseiller numérique France Services ».

Ce dispositif visait à recruter 4 000 conseillers numériques chargés de proposer un accompagnement de qualité aux usages numériques en tous lieux (Mairie, maison France Services, les bibliothèques, les associations, etc.) et bien sûr pour tout public exprimant un besoin.

Ce dispositif est entièrement financé par l'Etat, à hauteur de 50 000 euros sur 24 mois. La structure accueillante pourra même décider d'embaucher son Conseiller numérique au-delà de 24 mois, la convention avec l'Etat durant au maximum 36 mois.

C'est ainsi que les Communautés de Communes SEINE & AUBE et du NOGENTAIS se sont alliées pour créer ce poste de conseiller numérique, poste à temps plein partagé pour moitié sur nos 2 structures.

C'est ainsi que les Communautés de Communes SEINE & AUBE et du NOGENTAIS se sont alliées pour créer ce poste de conseiller numérique, poste à temps plein partagé pour moitié sur nos 2 structures.

### ↳ Définition du poste

Pour favoriser l'assistance et l'accompagnement des publics sur le territoire et les amener vers davantage d'autonomie numérique, nos 2 Communautés de Communes devaient

recruter, dans ce cadre, un conseiller numérique chargé de :

- > Sensibiliser les usagers aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critique (lutte contre les fausses informations en s'informant et en apprenant à vérifier les sources, protection des données perso, maîtrise des réseaux sociaux, usage numérique des enfants et ados, mécanismes excessifs ou addictifs, etc.)
- > Soutenir les publics dans leurs usages quotidiens du numérique : découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique, les réseaux sociaux, installer et utiliser les logiciels de communication, acheter en ligne, télé-travailler ou consulter un médecin.
- > Accompagner et favoriser l'autonomie des publics dans la réalisation de démarches administratives.

### ↳ Recrutement

Ce poste a été ouvert par inscription via la plateforme en ligne [conseiller-numerique.gouv.fr](http://conseiller-numerique.gouv.fr)

Une expérience d'accompagnement du public aux usages du numérique était fortement souhaitée et le postulant devait être titulaire du permis B avec déplacements à prévoir.

Nous avons reçu plusieurs CV et effectués plusieurs entretiens d'embauche, à Méry-sur-Seine comme à Nogent-sur-Seine.

Madame BURTEZ (Directrice Générale des Services de la Communauté de Communes SEINE & AUBE), Madame COUTO (Secrétaire Générale de la Communauté de Communes du Nogentais) et Monsieur LEMAUR (Vice-président de la Communauté de Communes du Nogentais chargé de la commission des nouvelles technologies et Maire de Saint-Nicolas-la-Chapelle) ont accompagné les entretiens.

C'est Mme Roxanne SAINA qui a été retenue.

Elle a effectué 420h de formation avant de commencer, début janvier, ses permanences dans les communes.

Dans le cadre du projet de convention avec la CCSA, Monsieur LEMAUR (vice-président nouvelles technologies) a accepté d'être son correspondant pour l'accompagner dans l'exercice de ses missions. Mme HORSIN dans le cadre de ses fonctions d'accueil sera également le relais avec Roxane à la Communauté de Communes du Nogentais.

## Statistiques





Le but de la conseillère numérique est de venir au plus près des habitants nécessitant ses services pour lutter contre l'exclusion numérique, c'est-à-dire la difficulté d'accès aux technologies informatiques et numériques.

## ↳ Atelier individuel

Il vous est possible également de rencontrer Roxane en rendez-vous individuel pour un accompagnement personnalisé.

Ces rencontres peuvent s'effectuer à la demande tous les 15 jours dans votre commune selon son planning.

## ↳ Intervention extérieure

Roxane est intervenue au Collège Jean Jaurès de Nogent-sur-Seine en partenariat avec le Conseiller numérique du 11bis à Troyes. L'initiative de cette intervention vient du Collège Jean Jaurès, et avait pour but de sensibiliser les élèves aux réseaux sociaux et au cyberharcèlement. Pour cela, les conseillers numériques ont favorisé les échanges avec les élèves des quatre classes rencontrées, tout en leur montrant les différents paramètres de chaque réseau. Une autre intervention est prévue en fin d'année scolaire avec d'autres classes.

## ↳ Les besoins

Les besoins d'une personne à l'autre peuvent varier selon le niveau de chaque usager. C'est pourquoi les besoins sont très divers. Ce qui ressort le plus des premières observations de Roxane sont les bases du numérique (Se servir du clavier, comprendre la différence entre la notion de fichier et dossier...etc)

Par ailleurs d'autres personnes plus avancées dans leur usage du numérique nécessitent des mises à niveaux ou des approfondissements de notions

précises (exemple : prévention des fraudes et faire des achats en ligne...etc)

## ↳ Les ateliers

Avant chaque atelier collectif, Roxane Saina recueille les demandes et doléances des usagers présents lors de ses permanences. La population ciblée par ce dispositif est celle qui se sent dépassée par le numérique. Elle correspond le plus souvent aux personnes âgées et retraitées.

Lors de ces ateliers, du matériel informatique adapté est disponible afin de pratiquer.

## Ce service est entièrement gratuit

Pour avoir les dernières informations de Roxane, vous pouvez consulter

- ▶ PANNEAUX POCKET
- ▶ INTRAMUROS
- ▶ Facebook : /ccdunogentais

### Roxane SAINA

Conseillère numérique France Services

☎ 07.56.42.98.17 ou au 03.25.21.69.76

✉ [conseillernumerique@ccdunogentais.fr](mailto:conseillernumerique@ccdunogentais.fr)

**CONSEILLER NUMÉRIQUE France services**

**Communauté de Communes du Nogentais**

## Conseillère Numérique

Envie de développer votre autonomie sur l'outil numérique ?  
Besoin d'une aide spécifique ?  
Prenez rendez-vous auprès de votre Conseillère numérique.

Pour développer cette autonomie, vous pourrez suivre des ateliers collectifs mais également avoir un suivi individuel.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter Roxane au: 07.56.42.98.17 ou au 03.25.21.69.76 ou par mail: [conseillernumerique@ccdunogentais.fr](mailto:conseillernumerique@ccdunogentais.fr)

FOCUS SUR UNE ENTREPRISE LOCALE – SAICA PAPER

## PROJET DE CHAUDIÈRE BIOMASSE DE LA PAPETERIE DE NOGENT-SUR-SEINE



Avec l'application IDVizit découvrez les parcours interactifs du Nogentais et de la Vallée de la Seine.

Des parcours disponibles gratuitement en lecture simple ou en audio.



### LE GROUPE SAICA

SAICA est un des leaders européens de l'emballage recyclé : il propose des solutions papetières durables pour la production de carton ondulé et d'emballages, tout en développant la circularité dans la gestion des déchets.

Le groupe occupe la 3<sup>e</sup> place pour la production de papier pour ondulé à partir de 100 % de papiers et cartons à recycler et le 3<sup>e</sup> rang parmi les fabricants de carton ondulé.

Présent au travers de 106 sites de production dans 11 pays, le groupe Saica compte plus de 10 000 collaborateurs répartis au sein de quatre activités : récupération de matériaux recyclables (Saica Natur), fabrication de papier recyclé pour carton ondulé (Saica Paper), conception et fabrication d'emballages en carton ondulé (Saica Pack) et conception et fabrication d'emballages souples (Saica Flex).

Saica Paper France est la filiale du groupe Saica qui exploite trois papeteries en France à Venizel dans l'Aisne, à Nogent-sur-Seine dans l'Aube, et à Champblain-Laveyron dans la Drôme.

#### ↳ La papeterie de Nogent-sur-Seine

La papeterie de Nogent-sur-Seine est une installation moderne, créée en 2005 par le groupe Emin-Leydier et rachetée en 2018 par Saica. Elle constitue l'une des principales industries du Nogentais avec 150 emplois directs.

Elle a une capacité annuelle de production de 300 000 tonnes de papier pour emballage en carton ondulé, à partir de 100 % de papiers et cartons à recycler, d'où son exemplarité en matière d'économie circulaire. Elle développe le transport alternatif de cette matière première collectée localement en atteignant 10% du volume annuel par voie fluviale.

Le site de Nogent est spécialisé dans les produits à bas grammage (entre 75 et 110 g/m<sup>2</sup>), pour limiter le poids des emballages et s'orienter l'e-commerce. Plus de 50% du volume de production est intégré dans les cartonneries du groupe – qui le transforment en plaques de carton ondulé et ensuite en caisses ou en plateaux de carton ondulé, près de 65% est vendu sur le territoire national.

### LE PROJET DE CHAUDIÈRE BIOMASSE

La fabrication du papier requiert de la vapeur pour sécher la pâte à papier. Cette vapeur est actuellement produite à partir de gaz naturel (91 %) et de gaz renouvelable issu de la méthanisation des effluents de la papeterie. Le projet de chaudière biomasse consiste à remplacer l'énergie produite à partir d'une ressource fossile par de l'énergie produite à partir de biomasse disponible dans un rayon de 92 kilomètres, dans une logique d'économie circulaire.

« Ce projet de chaudière biomasse porté par Saica Paper Nogent s'inscrit dans l'objectif du groupe d'abandonner l'utilisation des énergies fossiles pour la production de vapeur, tout en ancrant toujours plus ses usines dans leurs territoires d'accueil. », explique Renaud Guilianelli, Directeur Industriel de Saica Paper France.

Saica souhaite ainsi atteindre les objectifs suivants par rapport à la situation actuelle :

- > Une réduction de 99 % de la consommation de gaz naturel du site,
- > Une réduction de 75 % des émissions de CO<sub>2</sub> de la papeterie,
- > Une valorisation de 100% in situ des sous-produits d'épuration et une réponse à 91 % aux besoins en vapeur de l'usine,
- > Une structuration de filière durable et de proximité pour l'approvisionnement en biomasse recyclée,
- > Un développement de l'emploi local.

#### ↳ Une installation qui participe au développement de l'économie circulaire

La chaudière biomasse utilisera du bois fin de vie (56 000 tonnes par an) et des sous-produits de la fabrication du papier (50 000 tonnes par an, dont une majorité de biomasse). Le bois fin de vie provient notamment de déchèteries ou de chantiers de construction et de démolition, et passe au préalable par des plateformes de récupération avec un système exigeant de contrôle et de traçabilité.

Un plan d'approvisionnement a été établi pour s'assurer de la disponibilité de la ressource, et validé par les services de l'État. Le bois fin de vie sera livré, en

journalière et en semaine, sur le site par camions depuis des centres agréés des régions voisines.

« Notre projet inscrit donc le site dans un cercle vertueux de valorisation des déchets bois. Saica Paper Nogent va privilégier des ressources disponibles à proximité au sein de filières d'approvisionnement dans un rayon de 92 kilomètres. Les déplacements et les impacts associés seront limités » se félicite Renaud Guilianelli.

#### ↳ Un projet qui assure la pérennité et la compétitivité de l'usine

Actuellement consommatrice de gaz naturel, la papeterie de Nogent-sur-Seine est exposée aux variations du cours des énergies fossiles, d'autant plus dans le contexte international de la guerre en Ukraine. Le projet limitera ainsi au maximum sa consommation de gaz naturel et garantira ainsi la maîtrise des coûts de production et donc la compétitivité de la papeterie et ses emplois.

### LES PRINCIPAUX EFFETS DU PROJET

La chaudière biomasse sera une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), soumise à une autorisation environnementale délivrée par les services de l'État. Pour obtenir cette autorisation, Saica Paper Nogent a réalisé une étude d'impact pour mesurer précisément les effets de l'installation sur l'environnement et prendre les mesures adéquates, dans la logique « éviter-réduire-compenser » (ERC). Cette étude d'impact, produite par un bureau d'études spécialisé, a été vérifiée par les services de l'État et a fait l'objet d'un avis de la Mission régionale d'Autorité environnementale du Grand-Est. La chaudière biomasse fera l'objet d'un contrôle en continu par Saica Paper Nogent. En complément, des contrôles programmés ou inopinés, par des laboratoires certifiés et par les services de l'État, pourront être réalisés.

#### ↳ La mise en œuvre des meilleures technologies disponibles (MTD) pour la maîtrise des rejets atmosphériques

Pour limiter les émissions atmosphériques, le projet est conçu en intégrant les techniques existantes les plus effi-

## FOCUS SUR UNE ENTREPRISE LOCALE



caces et les plus avancées pour satisfaire les critères de développement durable, définis par la réglementation européenne.

### ↘ Une amélioration du bilan carbone de la papeterie

La chaudière biomasse permettra de réduire de 99 % la consommation d'énergie fossile et de réduire de près de 75 % les émissions de CO<sub>2</sub> de la papeterie (soit 49 970 tonnes par an) par rapport à la situation actuelle. Le bois fin de vie et les sous-produits de la préparation de la pâte à papier se substitueront à la consommation en gaz naturel. Par ailleurs, en valorisant les sous-produits de la production de la pâte à papier, la chaudière biomasse évitera le recours à l'enfouissement de déchets.

### ↘ Des nuisances réduites dans un contexte industriel

La papeterie s'insère dans un environnement industriel, éloigné de la ville, peu exposé aux nuisances éventuelles. En outre, les circulations supplémentaires induites par l'acheminement de bois fin de vie seront en partie compensées par l'arrêt du transport des sous-produits de production.

En parallèle, l'usine intensifie les efforts de réduction de sa dépendance au transport routier, et poursuit le développement du transport fluvial pour l'approvisionnement de ses matières premières.

### ↘ De nouveaux risques industriels pris en compte

Les deux principaux risques industriels sont l'incendie, notamment compte tenu des combustibles utilisés par la chaudière biomasse, et le risque d'explosion lié au fonctionnement d'équipements sous pression. La maîtrise de ces risques repose en premier lieu sur l'utilisation de technologies largement éprouvées. De plus, Saïca Paper France dispose d'un retour d'expérience opérationnel de deux installations similaires mises en service, notamment celle de la papeterie de Venizel dans l'Aisne début 2019.

### ↘ Des effets socio-économiques très positifs

Le projet aura un impact socio-économique positif, plus de vingt emplois directs devraient être créés sur site. Par ailleurs, l'utilisation de combustibles alternatifs produits localement permettra de générer des emplois directs et indirects dans les filières régionales et durables de recyclage. Enfin, la chaudière biomasse réduira les coûts de production de la papete-

rie, tant pour la fourniture d'énergie que pour la gestion des sous-produits d'épuration.

## L'ENQUETE PUBLIQUE

L'enquête publique a permis aux citoyens de s'informer et de donner leur avis sur un projet susceptible d'affecter l'environnement. Elle éclaire l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations.

À l'issue de cette enquête, le commissaire enquêteur rédige un rapport relatant le déroulement de l'enquête publique et des conclusions, rapport dans lequel il donne son avis motivé sur les autorisations sollicitées par Saïca Paper Nogent. Ces éléments sont rendus publics.

Après avoir pris connaissance du rapport et des conclusions, le préfet de l'Aube statuera sur la demande d'autorisation environnementale du projet. La délivrance du permis de construire relève, quant à elle, du maire de Nogent-sur-Seine.

« Le projet de chaudière biomasse est un projet nécessaire et positif pour poursuivre les objectifs d'économie d'énergie, d'économie circulaire, de réduction des émissions et de beaucoup d'autres pour le site de Nogent. Il permettra également de dynamiser l'emploi dans la commune de Nogent-sur-Seine. Le tout, en impliquant les citoyens en les informant et en sollicitant leur avis et, bien sûr, en veillant à limiter les risques et réduire les éventuelles nuisances » conclut Renaud Guilianelli.





## ▼ CENTRE AÉRÉ "LES ZOZOUS"

Commune de Pont sur Seine  
5 et 7 Faubourg Saint Honoré  
10400 PONT SUR SEINE  
Accueil de loisirs, Accueil périscolaire

**Contact :** Mairie de Pont sur Seine

☎ 03 25 21 40 22

✉ [centre.pontseine@orange.fr](mailto:centre.pontseine@orange.fr)

**Service animation :** Mr DELAHAYE

**Directrice :** Lydie

### Horaires :

Lundi : 7h à 9h et de 17h à 18h

Mardi : 7h à 9h et de 17h à 18h

Mercredi : 7h à 17h

Jeudi : 7h à 9h et de 17h à 18h

Vendredi : 7h à 9h et de 17h à 18h

**Cantine :** 12h-14h

**Vacances :** 9h-17h (Sauf le mois d'Août et Noël)

**Age des enfants accueillis :** de 3 à 13 ans

**Modalité tarifaire :** Selon quotient familial

## ▼ ALSH COMMUNE DE LA SAULSOTTE

Accueil de loisirs, Accueil périscolaire

20 Rue Pavée 10400 la Saulsotte

**Contact :** ☎ 03 25 39 14 62

**Directrice :** E MARTINEZ

✉ [centreloisirssaulsotte@orange.fr](mailto:centreloisirssaulsotte@orange.fr)

### Modalités tarifaires

selon le quotient familial

### Information horaires

Période périscolaire : de 7h à 9h

et de 17h à 18h30 (du lundi au vendredi)

Période de vacances de 9h à 17h

(péricentre le matin)

### Périodes d'ouverture « grandes vacances »

Juillet/1<sup>ère</sup> semaine d'août 2023

### Périodes d'ouverture « petites vacances »

Printemps/Toussaint/Hiver

### Age des enfants accueillis

De 3 ans jusqu'à 11 ans

Locaux aux normes PMR

Accueil d'enfants de « l'extérieur » de 3 à 11 ans

pour les petites vacances et Grandes vacances

et le mercredi en période scolaire

**Site internet :** [www.lasaulsotte.fr](http://www.lasaulsotte.fr)

Onglet EDUCATION (dossier d'inscription téléchargeable, fiche d'inscription, programme des activités, menus...)

Label Plan Mercredi

Agrément (DDETSPP10) et CAF



## INFOS PRATIQUES



### ▼ CENTRE DE LOISIRS COMMUNE DE TRAINEL ET SES ENVIRONS

31 rue Saint Antoine - 10400 TRAINEL

**Contact :** ☎ 06.16.06.36.14

Mme BACHOT

Renseignements et demande de dossier  
d'inscription : ✉ delph.mail@wanadoo.fr

**OUVERT du 10 juillet au 04 août 2023**

**Activités de 9h à 17h :** Tous les jours jeux collectifs,  
activités manuelles et de nombreuses activités à  
l'intérieur et l'extérieur.

**Fête du centre :** vendredi 28 juillet 2023

**Cantine sur inscriptions**

**Accueil possible à partir de 8h et jusqu'à 18h**

**Prix à la journée :**

**Inscription obligatoire à la semaine**

**QF de 0 à 300 :**

4,60 € avec repas ou 2,90 € sans repas

**QF de 301 à 500 :**

5,52 € avec repas ou 3,48 € sans repas

**QF de 501 à 700 :**

6,84 € avec repas ou 4,32 € sans repas

**QF de 701 à 900 :**

9,10 € avec repas ou 5,74 € sans repas

**QF de 901 à 1100 :**

13,38 € avec repas ou 8,44 € sans repas

**QF > à 1101 :**

16,06 € avec repas ou 10,12 € sans repas

**Accueil (8h-9h / 17-18h) :** 2,20 € (gratuit pour  
les enfants qui mangent à la cantine)

### ▼ ACM COMMUNE DE VILLENAUXE-LA-GRANDE

Accueil de loisirs, Accueil périscolaire

Groupe Scolaire Élémentaire

Rue des Chenêts

10370 VILLENAUXE-LA-GRANDE

**Contact :** ☎ 03 25 21 37 93

**Inscription et renseignements à faire  
auprès de :**

Mairie de Villenauxe-la-Grande

Place Clémenceau

10370 VILLENAUXE-LA-GRANDE

**Contact :** ☎ 03 25 21 32 22

✉ acmvillenauxe@gmail.com

**Horaires :**

**Période de vacances :** 7h à 12h

et de 13h30 à 17h30 (Accueil échelonné  
de 9h à 9h30 et départ échelonné  
de 17h à 17h30) Cantine de 12h à 13h30

**Période périscolaire pour les parents**

**qui travaillent :** 07h15 à 9h et de 17h30 à 18h30

**Vacances Printemps :** du 17 au 28 avril 2023

**Vacances Été :** du 10 au 28 juillet 2023

**Vacances Toussaint :**

du 23 Octobre au 03 Novembre 2023

**Vacances Noël :**

du 26 décembre au 29 décembre 2023

**Equipe d'animation :**

Jérôme VALADIER - Xavier BAUGE

Laetitia PARRILLIS - Evelyne PRIEUR



# INFOS PRATIQUES

## ▼ CENTRE DE LOISIRS COMMUNE DE NOGENT-SUR-SEINE

Les structures de loisirs de la ville de Nogent-sur-Seine accueillent les enfants scolarisés de 3 à 17 ans pendant la période estivale afin de leur proposer des activités éducatives, culturelles, sportives et ludiques. Les programmes des activités et des sorties sont affichés au sein des structures pour une consultation libre des familles.

Les accueils de loisirs ouverts pendant la période estivale et selon l'âge des enfants ou des jeunes.

### Lieu d'accueil :

- > Maternels : Les Vignes du Cardinal  
rue de l'Europe
- > Élémentaires : Espace Anne-Frank  
26 rue Jean-Jaurès
- > Ados : Espace Rielasingen-Worblingen  
avenue Saint-Roch

### Dates d'ouverture :

- > Du lundi 10 juillet au vendredi 4 août 2023
- > Du lundi 7 août au Jeudi 31 août 2023

### Les horaires des structures :

- > 7h30 à 10h : Accueil échelonné
- > 10h à 12h : Temps d'activités

- > 12h à 14h : Temps de repas
- > 14h à 17h : Temps d'activités
- > 17h à 18h30 : Accueil échelonné

### Les modalités d'inscription :

Les inscriptions sont ouvertes du samedi 10 juin au samedi 24 juin 2023 auprès du service Cart'Atout à la mairie [espace.famille@nogentsurseine.fr](mailto:espace.famille@nogentsurseine.fr)

L'inscription définitive ne pourra être prise en compte que lorsque le dossier sera complet et validé par la collectivité.

En cas de capacité maximale atteinte sur une structure, les demandes d'inscriptions figureront sur une liste d'attente une fois une demande de dérogation effectuée. Les familles en seront informées.



## ▼ Les tarifs à la journée en fonction du quotient familial :

Extérieur	QF1 0-300	QF2 301-500	QF3 501-840	QF4 841-900	QF5 901-1100	QF6 supérieur à 1101
Avec repas	5,15 €	6,18 €	7,41 €	8,88 €	10,67 €	12,81 €
Sans repas	2,26 €	2,71 €	3,53 €	5,64 €	7,43 €	9,57 €

Nogentais	QF1 0-300	QF2 301-500	QF3 501-840	QF4 841-900	QF5 901-1100	QF6 supérieur à 1101
Avec repas	4,05 €	4,86 €	5,83 €	7,00 €	8,40 €	10,10 €
Sans repas	0,90 €	1,08 €	1,30 €	3,85 €	5,25 €	6,95 €



**INFORMATIONS PRATIQUES**  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU NOGENTAIS  
 9 RUE DE L'ETAPE AU VIN  
 BP 2 - 10401 NOGENT-SUR-SEINE CEDEX  
 ☎ 03 25 21 69 76 ✉ [contact@ccdunogentais.fr](mailto:contact@ccdunogentais.fr)

**Horaires d'ouverture**  
 LUNDI : DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30  
**MARDI : FERMÉ**  
 MERCREDI : DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30  
 JEUDI : DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30  
 VENDREDI : DE 8H30 À 12H **FERMÉ L'APRÈS-MIDI**

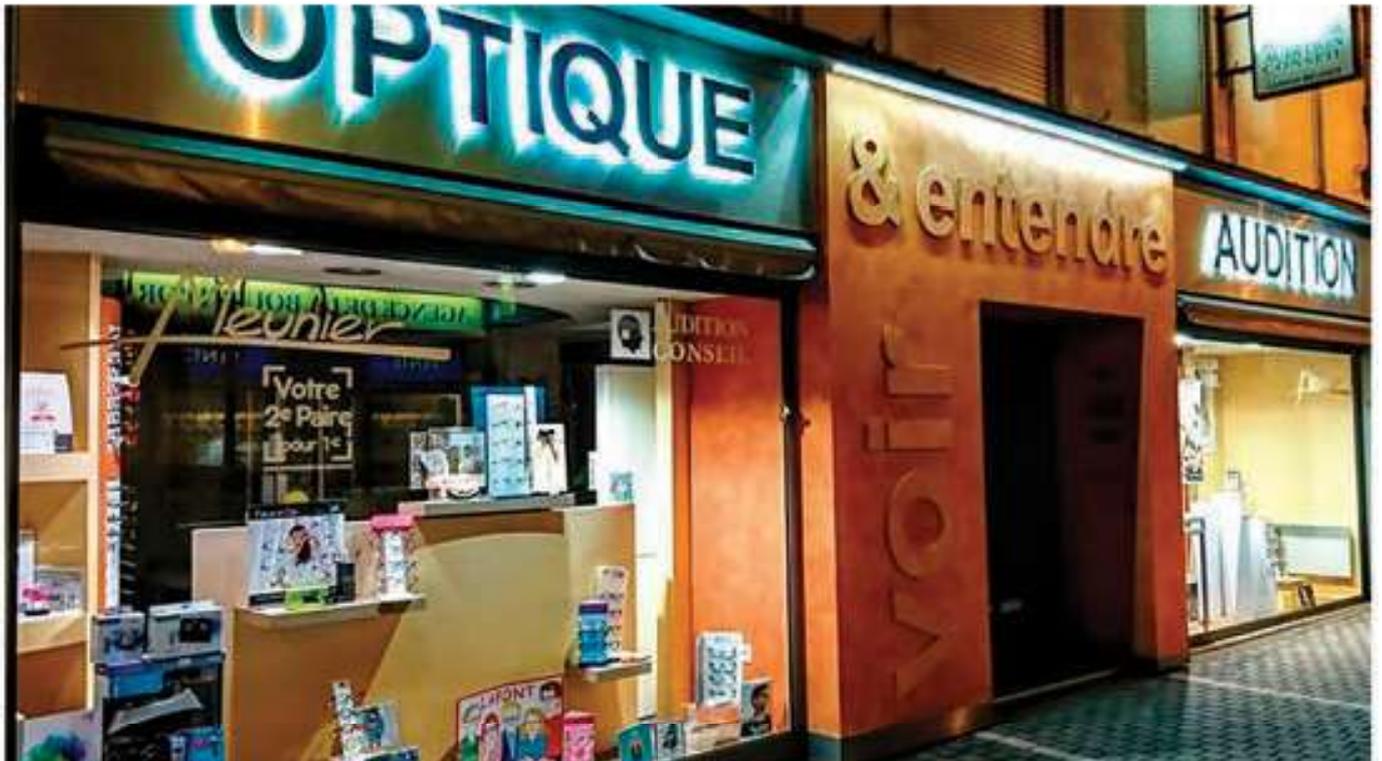
## INFORMATIONS PRATIQUES >





**Verres progressifs - Vision de l'enfant**  
**Basse vision - Adaptation de lentilles de contact**  
**Vision et sport**

**PRODUITS FRANÇAIS ET ÉCORESPONSABLES**



**HORAIRES Du lundi au samedi**  
**de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**

[www.optiquemeunier.fr](http://www.optiquemeunier.fr)

**5 rue de la Boule d'Or - 10100 ROMILLY**

**📞 OPTIQUE 03 25 24 77 73 / 06 38 25 41 42**



# L'Immobilier, le Haut de gamme et le Digital vous intéressent ?

Que vous soyez junior ou expérimenté, seule compte votre personnalité !



RENCONTRONS-NOUS

rejoindre@joya.fr • 03 25 45 66 55

**JOYA**.FR  
Rencontres Immobilières

#plaisir #loyauté #réussite

Achat • Vente • Location • Gestion • Financement • Aménagement